

SECONDIGNY EN GATINE

DEUX - SEVRES



Château de Châteauneuf en l'an 2000

MANUEL POUR SERVIR L'HISTOIRE LOCALE

Manuel N° VIII, Comté de Secondigny

**3° Partie coté nord, commune de Neuvy-Bouin et
Châtellenie de Châteauneuf.**

*** * * * ***

**Rédaction, Claude Julliot
Secondigny Septembre 2007**

Neuvy-Bouin,

Dictionnaire de Bélisaire Ledain,

Novo vico atelier monétaire possible à la fin de l'époque romaine ou mérovingienne (Jean Hiernard)

Noviacus en 1274, cartulaire de l'abbaye de Bourgueil.

Novic en 1278, *Nevic* en 1287, idem.

Novit en 1300, archives de Grand-Gauthier.

Nepvy en 1560, *Nefvy*, en 1635 et *Neufvy* en 1713, Archives de la Barre.

La Commune voisine de Bouin a été officiellement réunie en 1803, bien que déjà effective sur le plan religieux.

Guerre de Vendée de 1793 à l'Empire

1793, le 12 mai, la troupe de Chouans commandée par Lescure, La Rochejacquelin, d'Elbée et Cathelineau, composée de douze mille hommes d'infanterie, six cents chevaux et vingt-cinq pièces de canons, traverse le canton de Secondigny, de Parthenay pour la Châtaigneraie, en passant sans doute par le Chemin Vernolois sur la ligne de crête, au nord de Secondigny, soit devant la Guitardièrre, la Guerinière et Bellivrie.

16 mai, les Chouans livrent et perdent la bataille de Fontenay sur la route de Pissotte, contre les troupes Républicaines de Chaldos et celles de Sandoz venues de Saint-Maixent. Les chouans perdent leur artillerie.

25 mai, les Chouans prennent leur revanche en écrasant les troupes de Chaldos et du baron Schreiber à Fontenay. Ils font 2.500 prisonniers dont 2.200 seront relâchés après avoir été tondu et avoir jurés de ne plus prendre les armes.

1794, du 17 janvier au 13 mai, les Colonnes Infernales du général Turreau, partant d'une ligne comprise entre Saint-Maixent et Saumur, vont traverser, d'Est en Ouest, la « Vendée militaire » avec pour mission de massacrer ses habitants révoltés ou non, et de dévaster tout ce qui peut servir à une rébellion quelconque.

La 1^o division, commandée par le général Duval de Niort, se partage en deux colonnes. Celle du Nord part de Parthenay avec comme ordre de marche : Saint-Germain de Longue Chaume, La Chapelle-Saint-Laurent, Moncoutant, Montournais et Le Tallud en Vendée.

Le 23 janvier, le général Daillat, commandant la seconde colonne, campe à Secondigny. La colonne, composée de 530 fantassins et 20 gendarmes, avait pris son départ de Saint-Maixent, pour Mazières, Secondigny, La Châtaigneraie, Vouvant et La Caillère, en Vendée. Les habitants s'étaient enfuis dans la forêt pour se réfugier.

Pour le canton, 9 maisons sont brûlées (1 à St-Aubin et 8 à Neuvy-Bouin), 386 maisons sont dévastées et beaucoup de bétail enlevé.

Les dégâts, l'ont été plus pour des besoins d'intendance que par actes de destructions systématiques, comme ce sera le cas plus loin à la Châtaigneraie. Avec l'absence d'intendance, les troupes se nourrissaient sur les pays traversés.

1794, les troupes républicaines créent un camp retranché à Largeasse, pour contenir d'éventuels soubresauts de la part des Chouans. Dans ce camp, situé à 1,7 km de Largeasse, route de Vernoux, sur une hauteur au sud-est de la ferme du Châtaignier, les chefs républicains auraient enterré leurs trésors constitués par leurs rapines dans les châteaux des environs ? Le nombre considérable de balles de plomb durci retrouvées chaque année après les labours correspond sans doute aux nombreuses fusillades qui eurent lieu près et sur le camp. (Les Amis de Antiquités de Parthenay N° 9, 1960 Elie Auriault)

1799, le 25 mai, suite à la demande du général Dufresne commandant la gendarmerie des Deux-Sèvres, le préfet Dupin décrète la levée de l'état de siège dans les cantons de Secondigny, Moncoutant et la Chapelle-Thireuil

Inventaire du Préfet Dupin en 1803,

Neuvi et Bouin : Commune au nord et à 9 km de Secondigny. La population de cette commune est de 361 individus. Son territoire arrosé par plusieurs petits ruisseaux sans nom, produit du seigle, un peu de blé noir, de chanvre, de lin et de pommes de terre ; il contient quelques prairies naturelles médiocres, quelques pièces de mauvais bois et trois petits étangs. Il y a deux moulins à eau. On fait le commerce de bœufs et mulasses que les cultivateurs élèvent.

Villages : Bouin, l'Etang, la Chauvelière, les Gats, Migaudon, la Touranchère.

Métairies : *Volanchère, Touranchère, deux à la Guitardière, la Minaudière, la Renaudière, le Foitou, la Fortanchère, la Retière, la Savarière, la Coltière, la Jaunelière, la Cossonnière, la Vinière, la Rolère, la Guésinière, Boisnalbert, Villeneuve, le Moulin des Galandières, le Moulin de la Renaudière, le grand et petit Foy, la Garelière, la Bonnelière, deux à la Chauvelière.*

Borderies : *la Touranchère, Ville-Follet, les Volanchères, deux à Bouin, trois au petit Bouin, la Bobinière, la Rernaudière, Rocheguat, Beauregard, deux à Rochevineuse, la Folie, les grandes Galandières, la Touchotte, la Menardière, l'Herculée, trois aux Gats, quatre à Migaudon.*

* * * * *

Pricipaux Fiefs de Neuvy-Bouin : par ordre alphabétique

- * **Bouin,**
- * **Boisnalbert,**
- * **Bonnelière,**
- * **Le Chaffaud,**
- * **La Chauverie,** (paroisse de Traye)
- * **La Fortanchère,**
- * **La Fortinière,** (partiel)
- * **La Garrelière,**
- * **La Guitardière,**
- * **La Rochevineuse,**
- * **La Rolaire**
- * **La Savarière,**
- * **Villeneuve,**

Bouin, paroisse de Neuvy-Bouin.

Dictionnaire de Bélisaire Ledain

Le village est composé de deux parties ; Bouin et le Petit Bouin.

Boyn en 1274, cartulaire de Bourgueil ;

Boyn en 1555 ; *Bouhin* en 1716, idem.

Château de Bouin appartenant à l'abbaye de Bourgueil et relevant de la Renaudière, en 1737.

Le Petit Bouin, *Jouffroy du Petit-Boyn* en 1356, cartulaire de Fontaine-le-C.

Chronologie Historique,

1274, Simon Barret, valet (jeune écuyer)

1600, environ, **Hiérosme Allard**, Sieur de Bouin, épouse Anne Bourdet, fille de N. procureur à Parthenay. Leur succession fut partagée le 27 décembre 1642 (Nyvault et Charrier, notaires à Secondigny), entre leurs 5 enfants :

1° Alain Sieur de Bouin, qui suit...

2° Jacques marié le 8 oct.1637 à Jeanne Vincent.

3° Antoine-Nicolas, notaire et procureur à Secondigny de 1668 à 1678.

4° Renée femme de Jacques Charrier, procureur fiscal de l'abbaye d'Airvault

5° René qui formera avec Catherine Allonneau, la branche Allard d'Allonne.

Alain Allard, notaire, était veuf de Anne le Doyen, lorsque, le 14 juin 1634, il rendait un aveu au comté de Secondigny, tant en son nom qu'en celui de sa fille Marie, alors mineure. Un fils Alain qui suit...

Alain Allard eut de N. son épouse :

1° René, prêtre, vicaire de Neuvy, puis curé de Pougnes où il mourut et fut inhumé dans l'église le 6 novembre 1745.

2° François qui suit...

François Allard, Sieur de Bouin, épouse d'abord Marie Boydin, fille de N., procureur à Parthenay, décédée de 8 nov. 1738, puis Marie Guillon, le 17 juin 1749. Il est décédé âgé de 75 ans et inhumé à Bouin le 14 novembre 1771. Dix enfants.

1° François.

2° Marie-Jeanne, née à Bouin, le 25 avril 1750, qui épousa Pierre Maupetit.

3° Marie-Madeleine, mariée à Bouin, 19 oct.1771 à Pierre-Maurice Turquant

4° René procureur au siège du duché-pairie de la Meilleraye, séant Parthenay

5° Louis avocat à Poitiers, forme la branche Allard de la Mesnardière.

6° Louise, mariée à René Regnier, dont elle était veuve le 18 nov. 1765.

7° Jean, Sieur de la Resnière, marié à Marie Boydin, mourut à la Chapelle-Séguin, le 23 septembre 1762.

8° Marie, femme de François Boydin.

9° François, qui épousa Louise Tricot, dont il eut :

a. Marie-Alexandre, né à Neuvy, le 16 oct.1737, notaire et procureur du comté des Mottes-Couppoux et la Chapelle-Saint-Laurent. Il avait épousé à Parthenay le 20 avril 1768, Marie Guillon. Il meurt le 30 juin 1769.

- b. Françoise-Céleste.
- c. Madeleine, mariée à autre François Boydin.
- d. Arduoin, Sr de la Morlière de Saint-Aubin le Cloud.

1776, Siméon de la Barre, fils de Joseph-Siméon et de Marguerite d'Escoubleau, son épouse, était Seigneur du Chaffault, Beauchet-Filleau.

La Maison Noble était située dans un cul de sac à l'arrière de l'église. Il subsiste une porte au linteau sculpté et aux fenêtres à meneaux. Son porche et sa bretèche, dont les traces demeurent, ont disparu.

Dans le Dictionnaire des Familles de Beauchet-Filleau, nous lisons : **Boin** ou **Boyn**, famille de la Gâtine. Blason « d'or à la croix fleuronnée de gueules, percée »

Boin (Guillaume), valet, fut témoins en 1297 d'un accord entre Jean de la Jarrie, Guillaume Cherchemont, professeur ès lois, et Guy de Liniers.

Boin (Philippe), Chevalier, Sieur de la Boineraie, épouse, vers 1350, Marguerite de Chabonais, fille de Foucaud, Sgr. de Comporté.

Boin (Jean), Ecuyer, fit aveu, le 11 février 1397, de son hébergement de Volvire à Eustache de Machecoul, Sgr. de la Touche de Volvire.

* * * * *

Etat Civil de Neuvy-Bouin, relevé Mme Simone Michoneau 2001,

† 08-11-1738, damoiselle Marie Boisdin, femme de François Allard du Petit Bouin, en présence de François Allard, son époux, Jean Allard, messire René Allard curé de Pougne, Pierre Allard, René Renier.

† 03-05-1731, Messire Pierre Allard 46 ans ; René Allard curé de Pougne, François, Jacques, Louis, Hardouin Allard ses frères.

† 09-05-1737, Alexandre Allard fils de François Allard et Louise Turquet ; René et Michel Allard, ses frères.

† 22-05-1737, Louis Marie Allard 8 ans fils de François et Louise Turquet.

† 19-07-1737, Marie Magdeleine Jeanne Allard 16 jours fils de François Allard et Marie Boisdin.

† 30-04-1740, François Allard 50 ans ; René et Michel Allard ses enfants, Hardouin Allard son frère, Messire René Allard Curé de Pougne cousin germain.

† 01-08-1740, Messire Régnier 52 ans (2 Allard ont signés).

† 22-05-1740, Jean Allard 59 ans ; François, Jacques, Louis, ses frères, Marie Anne Allard sa sœur, Marie Guiton (Guillon ?) sa belle sœur.

† 22-05-1757, M. Louis Allard 50 ans ; François Allard frère ; Joachin et Joseph Jouffrault et René Allard neveux ; Célestin Allard cousin germain.

† 13-11-1771, François Allard du Petit Bouin 75 ans ; Marie Guillon son épouse, François son fils, Pierre Maupetit et Jean Marie Turquand ses gendres.

† 11-07-1799 Marie Allard 42 ans Petit Bouin épouse de Jean Alenet bordier

† 02-08-1798, Marie Allard 31 ans Petit Bouin épouse de Jean Alenet.

° 10-03-1739 née Louise Pélagie Allard de Mtre François et Louise Turquet

° 16-10-1737 née Marie Alexandre Allard de François et Louise Turquet.

° 25-04-1740 née Marie Jeanne Allard de François et Marie Guillon.

* * * * *

Boisnalbert, paroisses de Neuvy et Largeasse

Le Fief de **Bois-Nerbert**, est devenu **Boisnalbert**, au fil du temps.

Boisnerbert, en 1460 relevait de la Châtellenie d'Airvault, Beauchet-Filleau.

Boysnerbert, en 1470, relevait de Châteauneuf-en-Gâtine, suivant les aveux relevés par Bélissaire Ledain.

Bois-Norbert, sur les cartes de Cassini, vers 1780.



Chronologie historique suivant Beauchet-Filleau. Dates des aveux.

1460, 31 décembre. Jean Chambret, Sgr de Boysnerbert rend aveu du fief, du chef de Perette *Filecte* son épouse. Il resta dans cette maison jusqu'en 1600 environ. La famille Chambret comptait plusieurs juges châtelain de Thouars, sénéchaux et conseillers du conseil de la Trémouille.

1484, Antoine de Mont-Richard, écuyer (Châteaux Manoirs des 2-Sèvres).

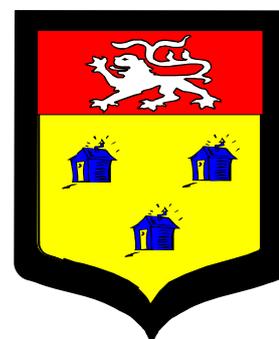
1525, Jean Chambret, Ecuyer, Sgr., de Rigné. Marié à Hardouine Colas dont quatre enfants : Hélié Chambret qui suit ...↓ ; Anne mariée le 4 nov. 1544 à Thomas Barillon Sgr de Somploire ; Hardouine mariée à René de Terves ; René Sgr de la Mothe.

1527, 10 juin, Louis Chambret rend aveu de Boisnalbert au Vicomte de Thouars.

Blason Chambret « d'or à 3 chambres d'azur (portes ouvertes), au chef de gueules chargé d'un lion passant d'argent, à la bordure de sable »

1532, Hélié Chambret, Ecuyer, Sgr. de Vieillefonds, paroisse de St-Germain-Longue-Chaume, est Sgr de Rigné par son épouse Michelle Estivalle. Celle-ci étant veuve en 1553 ; faisait rendre aveu au Sgr de Bois-Nerbert, le 18 juin de cette année, par Michel de la Court, son gendre, époux de sa fille Claude. Elle avait aussi un fils, Adrien qui était mineur à cette date et qui vivait en 1562.

Michelle Estivalle était la fille de Richard Estivalle Ecuyer, Sgr., de la Mosrée et Rigné procureur du Roi à Thouars en 1469. Il joua un certain rôle dans la spoliation de la vicomté de Thouars, faite par Louis XI sur Louis de la Trémouille.

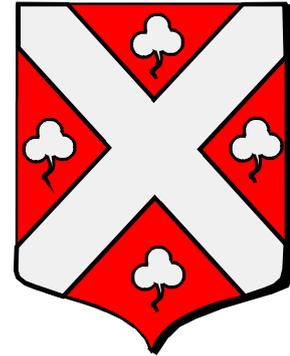


Il est aussi en 1473, qualifié de sénéchal de Mauléon, procureur du Roi à Thouars en 1480 et sénéchal du fief d'Hérisson en 1492.

Blason Estivalle « de gueules au sautoir d'argent cantonné de 4 trèfles de même »

Jean Estivalle, le frère de Louise, Seigneur de la Gueffry de Boismé était conseiller du cardinal de Givry et maire de Poitiers en 1542.

La famille Estivale était aussi alliée à la famille Darrot de la Poupelinière. Louise qui épouse Michel Darrot en 1548, et, à la suite de visions divines, fait construire le premier sanctuaire de l'Agneuillée à Azay-sur-Thouet, en 1550.



1585 12 juin puis le 15 juin **1603**, René Chambret, Ecuyer, Seigneur de Boisnerbert rend aveu au Sgr d'Airvault pour sa dite seigneurie.

1600, Jean de la Roche, écuyer, seigneur de Colombier (à vérifier). Le Colombier, maison noble de Saint-Maxire, canton de Niort avait un Guillaume Manneuy comme Sgr en 1678 ? Cette maison noble a beaucoup souffert des guerres de religion.

1637, Louis de la Tousche, Chevalier Sgr., de Vavalone et de la Vieille-Lande, commune de Moncoutant, est aussi Sgr. de Boisnerbert, du chef de Renée de la Tousche (née de la Roche ?), son épouse, dame de Boisnerbert. Il rend aveu de cette terre à la baronnie d'Airvault le 18 juillet 1637. Le 27 septembre de cette même année, il le cède, par acte d'échange, reçu par Ragot et de la Ville, notaires à Thouars, à N. Gourdon, marchand à Bressuire. Confirmation le 5 novembre 1648 (Beauchet-Filleau, généalogie Tousche)



Blason de la Tousche « d'or au lion de sable armé, couronné et lampassé de gueules » Devise *Deo juvante*.

1686, Guy Gourdon, écuyer, Sgr de Boisnerbert, gentilhomme ordinaire de feu Monsieur le prince de Condé, acheta, en 1689, pour la somme de 7.000 livres, l'office de sénéchal de Bressuire de Charles Beltault, Sr de Jonchères, procureur du Sgr. de Bressuire. (Archives D.S. à Niort, E.1296)

Le 2 août 1698, il fut maintenu, par M. de Maupeou, en la faculté de prendre la qualité d'écuyer en y joignant celle de gentilhomme ordinaire de feu M. le prince de Condé. Il fut anobli par lettres patentes du roi du mois de mai 1703, pour avoir exercé la charge de sénéchal de Bressuire pendant 25 années, avoir beaucoup contribué à la conversion des religionnaires des environs de Moncoutant, et aussi par ce que son fils unique Pierre-Alexandre, depuis l'âge de 15 ans, a rendu de nombreux services dans l'armée, actuellement gendarme du roi.

La Baronnie de Bressuire avait été rachetée en 1675, par un riche seigneur habitant Paris, Philippe de Courcillon, qui à la demande de René Bodin, le procureur fiscal, destitua Guy Gourdon de son office de sénéchal. La justice seigneuriale est en pleine décadence à la fin du XVIII^e siècle (Philippe Gaury, Bressuire tome I, 1985).

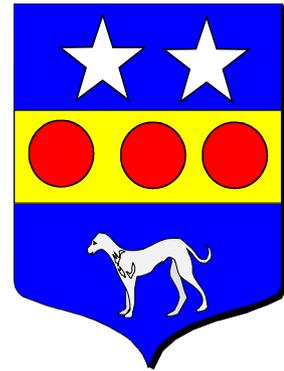
Blason Gourdon « d'azur à une fasce d'or, chargée de trois tourteaux de gueules, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une levrette passante de même ».

Guy avait épousé, le 18 sept. 1675, Marguerites de Nouhes, qui veuve est maintenu avec son fils par M. de Richebourg le 21 fév. 1715. Trois enfants :

1° Pierre-Alexandre qui suit ...↓

2° Marie-Anne mariée le 4 juillet 1710 à Silvain Arnac Sgr., de Châteauneuf.

3° Marie, mariée à Jacques Begault, qui en 1713, rend aveu de la Roche Mahon (Breuil-Chaussée) à cause de sa femme.



Blason des Nouhes « de gueules, à la fleur de lys d'or (*alias* d'argent) ».

1715, Pierre-Alexandre Gourdon, écuyer, Sgr., de Boisnerbert de Neuvy, et de l'Archeneau de Bressuire, gendarme ordinaire de la garde du roi, épouse le 25 avril 1700, Marie de Brissac. La famille Gourdon vivait au logis de Larchenau. Deux enfants :

Marie de Brissac est d'une famille de Protestants opiniâtres qui a donné plusieurs pasteurs et a été contrainte d'émigrer en Hollande.

Blason de Brissac « d'azur au sautoir d'argent chargé de 4 coquilles de sable et d'un dauphin de même, posé en abîme ».

1° Joseph-Alexandre Gourdon qui suit ...↓

2° Marie-Charlotte, mariée le 21 février 1745, à Charles-Adrien de Buzolet.

La famille Buzolet originaire d'Anjou, établie au Bas-Poitou au XVIII^e siècle a donné de nombreux militaires dont Charles, âgé de 56 ans, chef de brigade au régiment d'Auzonne d'artillerie, qui obtient sur les fonds de guerre une pension de 400 livres en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté au siège de Yorktown, en Virginie à l'occasion de la guerre d'indépendance des Etats-Unis. Cette bataille victorieuse du 19 octobre 1781, des troupes commandées par Washington et le français Rochambeau sur les Anglais marque la fin de la guerre d'indépendance.

Blason Buzolet « d'azur au croissant d'argent accompagné de 3 roses d'or, placées 2 et 1 ».

1758, Joseph-Alexandre Gourdon, Ec., Sgr de Boisnerbert et de l'Archeneau canton de Bressuire, gendarme de la garde du roi, chevalier de St-Louis, assiste en qualité de Sgr de Boinerbert au ban des nobles du Poitou en 1758.

Le marchand de Bressuire eût-il reconnu son petit-fils en si noble compagnie ? Il épouse :

1° vers 1744, une cousine, Marie-Suzanne de la Coussaye, fille de René Sgr de la Chaume et de Marie Couillaud.

Blason de la Coussaye « de gueules au lion d'or, et au chef d'argent chargé de 3 étoiles d'azur » *alias* « d'argent à 3 roses de gueules ». Devise : *Patriae subsidient astra leonis*.

2° Marie-Madeleine-Victoire Gazeau de la Brandasnière. Née à St-Fulgent (Vendée) le 8 février 1711, de Pierre-Louis Sgr du Lignerouelle est inhumée en 1781 en l'église de St-Denis-la-Chevasse en Vendée.

Blason Gazeau « d'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, posés 2 et 1 »

Joseph † le 9 janvier 1773, laissant du 1° lit, Pierre-Alexandre qui suit ...↓

1773, Pierre-Alexandre Gourdon, Ec., Sgr de Boisnerbert et de l'Archeneau, gendarme de la garde du roi est né au château de l'Archeneau le 4 sept. 1745.

Il épouse le 23 juin 1777 dans la chapelle du château du Plessis-Ralault, paroisse du Tallud, Marie-Marthe Corbin, fille de Pierre-Alexis, Sgr. du Plessis-Ratault et de Marie-Marthe de la Coussaye ; dont 1° Pierre-Alexandre baptisé à Poitiers le 16 juin 1778 ; 2° Marthe ° 11 avril 1781 et 3° Joseph né 8 nov. 1783 à St-Didier.

Dans l'armorial du Poitou plusieurs membres des familles Corbin sont inscrits d'office avec des blasons de fantaisie dont la similitude est « ...un corbeau de sable »

En 2° noce il épouse le 4 mars 1797, Marie-Amable de Moyen, fille de Louis Sgr de Pers et de Renée Garnier de Boisgrollier.

Il achète le 29 juillet 1779, le logis du Verger-Beau, canton de Bressuire que ses enfants revendront le 23 messidor an X. La famille possédait aussi le château de Muflet canton d'Argenton-Château (Château et Manoirs des Deux-Sèvres)

Il comparut en 1789, à l'Assemblée de la noblesse du Poitou et émigra le 18 juin 1792 pour servir comme maître dans la 1° compagnie d'ordonnance.

Boisnerbert a été vendu comme Bien national.

* * * * *

Une légende encore très vivace de nos jours en ce fin de siècle est que toutes les nuits, sur le coup de minuit, un bruit grinçant se fait entendre à partir de la serrure de la porte d'entrée de la Maison noble de Boisnalbert.

Une autre légende rapporte que dans l'écurie, un emplacement est maléfique ; les vaches qui s'y reposaient étaient malades. Elles se trouvaient guéries, uniquement en changeant de boxe.

* * * * *

Bonnelière, paroisse de Neuvy.

Fief relevant de la Châtellenie d'Airvault.

1358, de cette date jusqu'au milieu du XV° siècle, le fief est possédé par la famille de Pougnes ou Poignes.

1443, Loys Enjanger ou Enjoger, par son mariage avec Loyse de Pougnes. Sans postérité, le fief retourne vers 1490, à la famille de Pougnes.

1490, Loys de Longueville de Laire (de Laisné ou de Lènes) par son mariage avec Loyse de Pougnes. Elle resta dans cette maison jusqu'au premier quart du XVII° siècle. A cette époque elle était possédée par la famille Vincent, Sgr. de Berlucau paroisse d'Airvault

A Nueil-sur-Argent, une Maison noble porte le nom de Longraire, écrit autrefois *Longue Rayre*. Au XIV° siècle cette terre appartenait à la famille Bancheureau qui a pris le nom de sa terre. Voir détails avec le fief de la Rochevineuse.

A Fénerly existait une terre Longueville *Longeville* relevant de Châteauneuf

Vers 1630, le fief était possédé par la famille Vincent de la Ravardière d'Airvault, conseiller au présidial de Poitiers.

* * * * *

Le Chaffaud, paroisse de Bouin et Traye.

La maison noble relevait de la baronnie de Secondigny.

Bélisaire Ledain : *Le Chaffaut*, 1390, relevant de Secondigny (Archives historique du Poitou, XXIV, 113) ; *Chafau* (dictionnaire des Deux-Sèvres par le préfet Dupin). Ecrit aussi, *Chaffan*.

Le nom Chaffaud, vient du latin *catafalicum*, qui désignait une tour d'observation en bois, et qui a d'ailleurs donné le nom commun *échafaud*. En patois, le mot *chafau* désigne une chouette. Il existe un village Chaffau commune de Saint-Varent 79.

Le Chaffaud ne figure ni sur la carte de Cassini du XVIII^e siècle, ni sur les cartes modernes, mais, un bois au Nord-Ouest de la Guitardière près de la petite ferme de la Chapelle, en porte le nom ?

1390, familles de Pierre Bouchet, époux de Jeanne de Rougemont et Philippe Châtaigner, époux de Jeanne de Rougemont

1426, famille Châtaigner.

1480, Navaret d'Anglade, écuyer Sgr de Châteauneuf.

1491, famille Voluyre, Sgr de Châteauneuf de Largeasse.

1497, famille Rouault, Sgr de Boimenord.

1515, Charles de Preigny, Sgr de la Guitardière.

1560, famille de Pugny.

1715, famille d'Escoublant *alias* des Coublans (danger de confusion avec une autre famille noble, Escoubleau de Sourdis)

Joachim des Coublans, Ecuyer, Sgr du Breuillac (La Chapelle-Baton), la Guitardière et du Chaffault de Neuvy-Bouin etc. Il épouse le 8 février 1654 Anne Mothais.

1^o Pierre des Coublans, Sgr., de Breuillac.

2^o Alexandre, Ecuyer, Sgr., de la Guitardière et du Chaffault. Il a servi au 1^o escadron des nobles du Poitou au ban de 1695. Il se maria d'abord, le 21 novembre 1685, à Françoise de Tusseau, puis le 11 novembre 1701, à Marguerite Jacquet, qui était veuve et tutrice de ses filles le 23 juin 1717, lorsqu'elle fit aveu du Chaffault à Secondigny (Archive !Nat. P. 438, 327.) Il eut peut-être plusieurs enfants, décédés jeunes, mais il ne subsista que deux filles : *a.* Marguerite, née à Bouin le 7 décembre 1702, mariée vers 1725 à Joseph de Siméon, Ecuyer, Sgr., de la Barre (du Beugnon ?).

b. Anne-Angélique, née à Bouin le 3 décembre 1703, qui était veuve de Jean Gaudin, Ecuyer.

Blason des Coublans « d'azur à 2 aigles esployées affrontées d'argent »

1727, Joseph de Siméon, Ecuyer, Sgr., de la Barre de Jazeneuil (86) fit aveu du Chaffault. Le fief restera dans la famille de Siméon jusqu'en 1789.

1784, Radegonde Pidoux, veuve de Joseph Siméon, chevalier, seigneur de la Barre, Jazeneuil et la Guitardière (Neuvy-Bouin), rend aveu à la baronnie de Secondigny du fief le Chaffault, paroisse de Bouin et Traye, héritage de son défunt époux.

Le Chaffaut revient ensuite à la famille Chevallereau de la Guitardière.

Mais qu'est devenu le Chaffaud. Pourquoi la maison a-t-elle disparue ? Peut-être existe-t-il un lien avec « le Chaffaud » dont la famille de Lespinay rendait hommage ?

En l'an 2.000, le bois du Chaffaud est la propriété de Michel Alloneau.

* * * * *

La Chauverie, paroisse de Traye.

Calveria, 1175, cartulaire de l'abbaye de l'Absie.

La Chauverye, archive des Deux-Sèvres, E 312.

Dans l'église de Traye, nous voyons une plate-tombe avec l'épithaphe : ci-gît le corps de Damoiselle Claude de la Court, épouse de Louis de Hanne Ecuyer Seigneur de la Chauverie Férolle.

Louis de Hannes, aussi Sgr de la Fontaine, fils de Pierre de Hannes Sgr de la Vergnaye de Fenioux et de Philippes, Dame du Retail. Il épousa par contrat le 21 septembre 1654 (Lami et Allard, notaires à Secondigny), Claude de la Court.

Il eut au moins une fille, Jeanne mariée à Jacques Serin, Sgr de Lénardière, paroisse de Chantecorps.

Blason de Hannes « d'or au chevron d'azur accompagné de 3 mouchetures d'hermines de sable, posées, posées 2 et 1 »

En 1739, Dame de Gaillon, du Beugnon rend Hommage à Jean-Baptiste Chrestien Sgr de Férolle de Traves pour la Chauverie de Traves . Fonds Rossegand 3 E 7241.

* * * * *

La Fortanchère, paroisse de Neuvy-Bouin.

Bélisaire Ledain : *La Fortenchère*, en 1281 (archive de la Vienne) *La Forttranchère* en 1482 (Histoire d'Airvault, Beauchet-Filleau).

Fief relevant de la Châtellenie d'Airvault, et s'étendant sur portion de Clessé, Hérisson, Largeasse et Neuvy.

1620, environ, Robert Bellivier Ec., Sgr de la Fortranche épouse Charlotte de Mondion, fille unique de Charles Sgr du Pas et de Jacqueline Pizon de la Petitière. Charlotte de Mondion était alors veuve de Pierre des Francs Sgr de la Bretonnière.

1651, Jeanne de la Longueraire (château de Nueil-sous-les-Aubiers), veuve de Jacques Garnier, Ec. Sgr. du Breuil de Pougnes (Sud-Ouest), qu'elle avait épousé le 9 mai 1629 (Douadic et Martin, notaires à Lezay). Jeanne était la fille de Rolland, Sgr. de Fougeray et la Rochevineuse de Neuvy-Bouin et de Marie Charrier.

1725, le 18 juillet, Charles de la Vieuville, prieur de Notre-Dame de l'Abbaye de l'Absie auquel cette seigneurie appartenait alors, en rendait hommage au marquisat d'Airvau.

1792, le 29 mars, la métairie, propriété de l'Abbaye de l'Absie, est vendue « *nationalement* » au district de Parthenay, au citoyen Rousseau demeurant à Villegué, commune de Clessé, moyennement 17.300 livres.

La croix en granit de la vieille église de Bouin démoli en 1811, a été posée sur un chiron en granit émergeant au milieu de l'étang de la Forttranchère.

Sur la route de Neuvy-Bouin, la légende orale veut que la village de la Baronnie aurait été autrefois un fief construit par des moines ?

Dans le bois près du « Chalet aux lapins », deux souterrains refuges sont encore visibles ; ils auraient été autrefois équipés de banc en granit.

* * * * *

La Fortinière, paroisse de Neuvy, Clessé, Hérisson.

Bélessaire Ledain : *La Fortinière* 1299 (inventaires des arch. dép. E. page 9) ; *La Gourbillerie*, alias *La Fortinière*, 1559 (reg. Invent. Thouars).

Au XIII^e siècle, la famille Gourbeiller donne le nom de Gourbillerie..

1099, 24 octobre, dans une chartre notice, Corbelle Archembert est cité parmi les divers personnages ayant fait des dons de biens, dîmes, terres et rentes à la Trinité de Mauléon (Beauchet-Filleau, généalogie Gourbelier)

1218, Gorbellier P. est nommé, comme témoin, dans l'acte de ratification fait par G. d'Argenton de la donation faite par Giraud Berlais à l'hôpital de Berlais, Cloué..

1288, Gourbelier Guillaume, valet, se porte garant de Guillaume de la Motte-Brisson pour une vente d'un hébergement à Thomas de la Marière.

1344, (?) Gourbelier Jean, valet de la Gourbellerie, est cité comme vassal de Marie de Chausseraye, dame d'Airvault. Il épouse par contrat du 12 janvier 1389 (Sogeon, notaire à Thouars), Perette Marilleau, fille de Denis, vallet. Il rend aveu le 31 janvier 1428, à l'abbé de Bourgueil pour les cours de la Rajace (Largeasse)

1432, Gourbelier Colas, Ecuyer, fils du précédent rend aveu pour le petit fief de Gelinette en Vernais, le 15 octobre.

1405, (?) Goubeillier Jean, Ec., Sgr de la Gourbeillerie, rend aveu de ce fief à Jean de Chambes, Sgr de Montsoreau, puis plus de ce même fief à Philippe de Commines.

1481, Gourbeiller Jean Ec., Sgr de la Gourbeillerie, rend différends aveux en 1481, 1487, avant de servir comme brigandinière, à l'arrière ban du Poitou. Il épouse Jeanne Martin, puis le 20 décembre 1468 (Guillebaud et Girard, notaires à Bressuire et Cerizay) Jeanne de la Brosse, fille de feu François et de Marguerite de Pouilhe. Dont : Marie, mariée à Gilles Maynard ; Renée mariée le 18 juillet 1500 à Jean Grimouard Ec., Sgr du Péré de Coulonges ; René Sgr de la Gourbelinière qui épouse le 1^o février 1498 Jacqueline de Laspaye, fille de feu Louis Sgr de Boisguillemet ; encore 4 enfants.

Blason Gourbeiller figurant au château du Péré « de... à 3 corbeilles de... »

Maynard Gilles, Ec., Sgr. du Petit-Puy, épousa Marie Gourbellier, fille de Jean, Ec., Sgr de la Gourbelière, le 1^o janvier 1482. Elle était décédée avant le 26 août 1504, lors du supplément de partage, fait à Bressuire, entre Gilles Maynard, administrateur de Pierre et Abel, ses enfants, et Pierre Gourbellier, de la succession de feu Jean Gourbellier, Ec., Sgr de la Gourbelière. Lors du mariage de Marie Gourbellier, il leur avait été donné l'hôtel de la Savarière et le tènement des Caillères, paroisse de Neuvy et de Clessé.

Blason Maynard « d'argent à une hure de sanglier, fiertée d'argent »

Maynard Pierre, Ec., Sgr. du Petit-Puy, épousa le 26 ou 28 février 1511, Antoinette de Mallemouche, veuve de Pierre de Brachechien, Ec., Sgr du Vignault. Il se remaria sans doute avec Jacqueline de Brachechien. Elle devait être décédée avant le 16 août 1520, date de la curatelle de leur 5 enfants. Enfants du 1^o lit :

1^o Jacques qui suit ...↓

2^o Pierre Ec., Sgr du Petit-Puy qui épouse le 4 février 1537, Louise Bouchet, fille de Gilles Ec., Sgr. de la Roche Appelvoisin d'où : Barthélmémy Sr de la Savarière ; Pierre et Catherine † avant 1578.

3^o René.

4^o Antoinette qui épouse le 9 juin 1544, Charles Joubert Sgr de la Cour.

Maynard Jacques, Ec., Sgr, du Petit-Puy, de la Gourbellière et de la Savarière, avait épousé le 3 avril 1559, Aliénor Bouchard. Il était † avant le 11 mars 1583.

1° Pierre, homme de pied dans la Cie de Gilles du Breuil, Sgr de Théon qui fit montre à Talmont en 1588.

2° Barthélémy qui suit ...↓

3° René, Etienne et autre Pierre suivant acte de curatelle de 1593.

Maynard Barthélémy, Ec., Sgr. Du Petit-Puy, la Gourbellière, de la Savarière, du Bois de Terves etc. Il fut maintenu en noblesse le 5 mars 1599. il avait épousé Marguerite de la Tigernière. Il devait être † avant le 19 juillet 1623.

1° Pierre qui suit ...↓

2° Bonaventure, Ec., Sgr. de la Savarière.

3° Catherine qui épousa René de St-Jouin, Sgr. de la Motte.

4° Perrine qui épousa le 18 oct. 1627, Pierre de la Fontenelle, Sgr. de la Viollière et de la Gernigaudière. Veuve en 1660, elle † 12 août 1678.

Maynard Pierre, Ec., Sgr. du Petit-Puy, de la Fortinière et de Clessé. Il avait épousé avant le 2 juin 1642, Marguerite du Plantis (Sgr Bon du Landreau). Il était † avant 1664 date à laquelle Charles de la Barre, Sgr. de la Couture, curateur des enfants rendit hommage pour les fiefs de la Fotinière, de la Jaunasse et de la Rochegabard.

1° Calixte qui suit ...↓

2° Alexis °19 avril 1637 baptisé à St-Flaive-des-Loups.

3° Aimée, baptisé 13 juin 1639.

4° Angélique baptisé 12 mars 1640. Hélène ; Marguerite et Charlotte.

Maynard Calixte, Chevalier, Sgr du Petit-Bois et de la Fortinière. Il possédait la terre de Boisguillemet en 1685. Maintenu en sa noblesse par Barentin le 8 oct. 1667. Le 14 août 1678, défaut étant donné contre lui, saisi dans sa propriété de la Fortinière, mise ès mains du roi (Arch. du Marq. d'Airvault). Marié 2 fois : 1° le 28 nov. 1669 à Fontenay-le-Comte avec Marie Sochet et la 2° fois le 6 août 1681 à Françoise de Chambes, veuve d'Achille Rousseau Sgr de la Cour. Il est inhumé le 15 août 1686 en l'église de Clessé.

1° Calixte-René qui suit ...↓

2° Pierre baptisé à Clessé le 8 août 1683.

3° Charles Ec., Sgr de la Fortinière, prêtre, chanoine doyen de Ste-Croix de Parthenay, Inhumé le 28 juillet 1750 à Ste-Croix, âgé de 67 ans.

Maynard René-Calixte, Ec., Sgr de la Fortinière, baptisé à Fontenay-le-Comte le 25 déc. 1672. Marié à Marie-Renée Gentet, dont une fille unique Marie-Renée-Charlotte qui épousa en 1744, Etienne Fleury, Sgr. de Beauregard.

1640, famille de Saint-Jouin, puis les Sochet, les de Chambes, les Dutiers et Richeteau Marquis d'Airvault (Château, Manoirs et Logis)

1811, Michel-Ange Allard, avocat, procureur du roi et maire de Parthenay.

1859, elle devient la propriété de la famille Texier de la Caillerie dont le dernier représentant François y est décédé en 1967, célibataire, laissant 3 neveux pour héritiers. Le domaine fut alors morcelé et le château très dégradé, racheté par MMe Lombard qui en entreprennent la restauration.

L'histoire de la Fortinière a été racontée par Th. Rabouam-Bourdin, dans le bulletin des Amis des Antiquités de Parthenay, 1973-1974, N° 22 et 23.

La façade du vieux manoir a été bâtie en 1577 (Maurice Poignat).

* * * * *

La Garrelière, paroisse de Neuvy-Bouin.

Garrelière de Beaulieu-sous-Bressuire, (pour éviter les confusions)

1431, Nicolas Bodet, écuyer Sgr des Loges et de la Fenestre à Chanteloup. Il figure à l'arrière-ban en 1448 et 1454 et aux assises de Bressuire en 1452. Il possédait le Bois-Pasquet ou Pugny et recevait en juin 1458 en qualité de Sgr. de la Garelière des aveux pour la borderie de la Roulière. A cette époque, l'hôtel noble de la Fenestre était composé de 36 fiefs

La famille Bodet de la Fenestre possède pendant plusieurs siècles le château forteresse de Tennessue. Blason de la famille Bodet : « d'azur à une épée d'argent posée en pal, et à la fasce de gueules brochante sur le tout ».

1577, Pierre Gabriau achète le fief de la Garrelière de Léon Bodet. Il était l'époux de Jacqueline Clabat et habitait la ville de Bressuire.

1591, le 24 avril, Léon Darrot, jeune Sgr de La Boutrochère d'Azay, rend aveu en son nom, à Pierre Gabriau, Sgr de Ripperfonds, à cause de son fief de La Garrelière.

La Garrelière de Beaulieu-sous-Bressuire restera dans la famille Gabriau au moins jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. (Beauchet-Filleau, généalogie Gabriau)

Blason Gabriau « d'azur au cerf courant d'or »

Maurice Poignat dans son étude sur Neuvy-Bouin écrit « la Garrelière appartenait du début du XV^e à la fin du XVI^e aux Bodet, avant de passer aux d'Arrot, aux Gabriau et, en 1726 aux Richeteau ». Il s'agirait en réalité de la Garrelière de Beaulieu-sous-Bressuire, à moins que les deux fiefs ne fussent à la famille Bodet au XV^e siècle.

* * * * *

Garrelière de Neuvy-Bouin,

Fief relevant de la Châtellenie d'Airvault « mazure de terre herbergée à 60 francs à mutation d'homme » Beauchet Filleau.

La Garrelère, en 1447 et 1457, relevant de Hérisson, héritage des seigneurs d'Argenton-Château. (Bélissaire Ledain)

Thomas de la Marière, sans doute seigneur de Vernay avait acheté de Guillaume de la Motte-Brisson, valet, un hébergement à la Motte-Brisson. Par acte de 1288, Guillaume Gourbeiller, valet, se porte garant envers lui. Par un autre acte de **1295**, Thomas de la Marière concède à Catherine Baraille, la **borderie de la Garrelière**, moyennant 7 septiers de seigle et trois setiers d'avoine de rente, mesure de Hérisson. Beauchet-Filleau, Airvault.

1578, 9 septembre, Echange entre Jean de Rion, écuyer, Sgr de la Garrelière et Charles de Tusseau Sgr de la Millanchère.

1618, Geoffroy Grimouard, fils de Jean Chevalier et de Claude Touchard. Jean Chevalier fils de François Chevalier Sgr de la Roylière et de Madeleine Grimouard obtient le droit de porter le nom plus noble de Grimouard. Geoffroy est Sgr du Péré de Coulonges, de Villefort, **la Garrelière**, etc.

Il épouse le 16 septembre 1618 à Fontenay-le-Comte Jeanne Dupont, fille de Jean Sgr de Beaulieu et de Catherine Garipault.

Blason Dupont de Beaulieu « d'azur à 3 tours d'argent, 2 et 1 » Devise *Urbs tuta sub ilsis*.

1650, Jacques Grimouard, seigneur du Péré de Coulonges est dit aussi Sgr de la **Garelière**. Il épouse le 1^o sept. 1650 Justine Mothais, fille de René Sgr de la Chenulière de la Chapelle-St-Laurent et de Marguerite Esteau, dont :

1^o Jacques-Joseph qui suit ...↓

2^o René Ec., Sgr de la Thimarière ° 20 avril 1656, servit à l'armée.

3^o Guillaume dit M. des Bouchetières ° 8 janv 1660 et † 1734.

5^o Etiennette, 6^o Jeanne, 7^o Charles, 8^o Henri.

Le château de la Chenulière, qui dépendait de la seigneurie des Mothes-Coupoux a été reconstruit en 1588 par la famille Mothais. La seigneurie passa par mariage, en 1571, aux Béry puis aux de Goulard qui le garderont plus d'un siècle.

Blason Mothais figurant au-dessus du porche, deux losanges évoquant ses armes « une fasce et trois mascles de losanges » (Châteaux Manoirs et Logis)

Veuf, Jacques Grimouard épouse en 2^o nocé, le 21 août 1659 (Pierre Aubry, notaire à Loudun), Marie de Sainte-Marthe, fille de François, Ec., Sgr de Champdoiseau, et de Marie Camus, dont :

3^o Guillaume, dit M. des Bouchetières (de Secondigny) né le 8 janv. 1660, et était décédé en 1734.

4^o François, Ec, Chev. de St-Louis, Grand Maître de l'artillerie, † 1742.

5^o Etiennette °1662 ; 6^o Jeanne °1663 ; 7^o Charles ; 8^o Henri.

9^o Geoffroy, Ec., Sgr de la **Garrelière**, baptisé le 8 juin 1667, lieutenant du Grand maître de l'artillerie à Arras en 1732.

10^o Marie Melle du Péré et de la Bouchetière de Secondigny.

Jacques-Joseph Grimouard, Chev., Sgr du Péré, la Garrelière, la Girardièrre de Chanteloup, etc. baptisé à Coulonges le 31 oct. 1654. Il fut commandant de l'escadron des gentilshommes du Haut-Poitou dans la lutte contre les Anglais. Il épouse le 1^o mars 1688, Charlotte Guichard d'Orfeuille, fille de Jacob et de Gabrielle Chasteigner, dont :

1^o N..., mort jeune.

2^o Renée-Marguerite ° 4 août 1691, dite Melle du Péré.

3^o Gabrielle, Mlle de Vague, née 27 sept 1695.

4^o Jacques-Geoffroy, qui suit ...↓

Blason Guichard d'Orfeuille « d'argent à 3 têtes de léopards arrachées de sable, lampassées et couronnées de gueules posées 2 et 1 »

Jacques-Geoffroy Grimouard, Chev., Sgr du Péré, Cougou, Cougoulet, Vague, la Garrelière, etc. Baptisé le 7 septembre 1697, à Coulonges. Il fut en qualité de cadet, destiné à l'ordre de Malte, mais après plusieurs années, il renonça à poursuivre cette carrière.

Il épousa en 1^o nocé, Marie-Angélique Grimouard qui mourut en 1735 ; en 2^o nocé, vers 1739, Anne-Benigne Camus de la Beuvrie, fille d'Abel, Chev., Sgr du Boisfichet et de Marguerite Aubin. Elle mourut au Péré le 24 août 1776 ayant eu 6 enfants :

1^o Anne-Marie °1741, † 1742.

2^o Jacques-Claude, qui suit ...↓

3^o Abel-Joseph, baptisé à Coulonges le 24 déc. 1744, Chev., Sgr de la Timarière de Chanteloup. Il émigra en 1791 et mourut à Niort en 1836 Chevalier de St-Louis.

4° Marie-Bénigne °1745, † 1747 ; 5° Thérèse °1747, Melle du Péré. Elle gère les biens de ses frères émigrés et put conserver une portion de l'héritage paternel. Elle décède à Niort le 10 mai 1838.

Jacques Grimouard, Sgr du Péré et de la **Garrelière** naquit le 25 juin 1743. Il servit, en qualité d'officier dans le régiment Royal-Roussillon. Il assista à l'assemblée des gentilshommes du bailliage de Fontenay-le-Comte en 1789. Il émigra en juin 1792 et fit la campagne à l'armée des Princes et s'étant cassé la jambe au siège de Verdun, il revint à Niort, où il fut arrêté et incarcéré. Transféré à Rochefort, puis l'Ile de Ré (1797), il fut élargi le 23 floréal an X (18 mai 1802). Il mourut à Niort le 14 nov. 1827.

Il épouse 1° le 10 juil. 1775, Marie de Saint-Georges du Petit-Thouars, dont :
1° Achille ° 15 juin 1776, qui sera conseiller à Niort sous la Restauration.

2° Emmanuel ° le 28 mai 1777, qui suit ...↓

Veuf, Jacques Grimouard épouse le 11 janvier 1783, Thérèse de Cugnac

Emmanuel-Henri-René Grimouard, eut en partage, des successions de son père, de son oncle et de sa tante, Villefort et la **Garrelière** de Neuvy-Bouin. Il épousa le 8 vendémiaire an VII (27 sept 1798), Marie-Marthe Roulin de Boisseuil. Il décède à Niort le 2 janv. 1847, laissant :

1° Eugène-Jacques °23 janv.1801 à Niort, Capitaine de Carabiniers en 1827. Il hérite de son oncle, du Péré. Il vendit Villefort. Marié en 1831 à Thérèse Savary de Lépineraye dont une fille unique Marie ° mariée en 1856 à Alfred-Erasme, Marquis de Talhouet-Boishorand.

2° Thécle, née en 1808, mariée à François-Eugène d'Escollards des Hommes. Elle est décédée à Niort le 1° février 1884. La Garrelière a sans doute était dans la part d'héritage de Thécle Grimouard.

* * * * *

Domaine :

En l'an 2000, l'ancienne Maison Noble est constituée d'une grande maison de maître avec étage avec à l'arrière dans une grande cour, deux bâtiments importants à usage agricole dont les parties centrales sont surélevées pour servir de grange et dans le fond de la cour existe un bâtiment d'habitation pour les domestiques pouvant abriter plusieurs familles.

L'ensemble des bâtiments semble dater du milieu du XIX° siècle. Il n'existe pas, à notre connaissance de reste de bâtiments anciens du moyen âge.

Non loin de la Garrelière existe, en fond de vallée, un ensemble mégalithique de grande étendue. Les rochers granitiques forment des amoncellements de formes curieuses qui ont donner lieux à de nombreuses légendes, souvenir d'anciens cultes ?

* * * * *

La Guitardière, Paroisse de Bouin.

La Guytardière, paroisse de Boyn, relevant de la Barretière en 1496 (B.Led.)

Vers **1400**, Guillaume Girart de La Monnerie-Maye de Secondigny, tient de la Seigneurie de Leigné, à foi et hommage plain, à 75 sous de plait et à 60 sous de service, la borderie de terre de La Valanchière, celle de La Guitardière, le demi-quarteron de terre de La Butaudère et celui du Chaffaut, que tiennent dudit Girart, le sire de La Marière et Guillaume Barret, valet, et peuvent valoir 7 livres de rente. Archives de La Barre, tome II, B 536, cahier.

1579, Charles Motoul sieur de la Guitardière comparut devant les juges des Grands Jours du Poitou, accusé d'avoir assassiné un sieur Charles Dugaret (Jean Lavallée)

1631, Jacques Motoul, écuyer, sieur de la Guitardière de Bouhin est exempté de l'impôt de la Taille (Mémoire de la Société Historique de Niort)

La Maison Noble revient à Joachim des Coublans, aussi Sgr du Breuillac qui la tenait de sa mère, Renée Garnier, Dame de Pougne. Joachim des Coublans avait été maintenu noble en 1667, paroisse de Bouin « d'azur à 2 aigles d'argent affrontés, le vol éployé » le nom est aussi écrit Descoublans. (Beauchet-Filleau, Familles du Poitou)

Joachim Descoublanc épouse le 8 fév. 1654, Anne Mortais, dont deux fils :

1° Pierre des Coublans, Sgr du Breuillac marié en 1692 à Marie Michault. Une fille Louise baptisée à Bouin °25 août 1693 et un fils Pierre-Louis née à Secondigny le 10 nov.1695 ; en 1745 curé d'Antigny.

2° Alexandre des Coublanc, Ecuyer, Sgr de la Guitardière et du Chaffaut, a servi au 1° escadron des nobles du Poitou. Il épouse en 1685 Françoise de Tusseau, puis le 11 nov. 1701, Marguerite Jacquet, qui était veuve lorsqu'elle fit avec du Chaffaut à Secondigny le 22 juin 1717. Deux filles connues du second mariage

1° **Marguerite** ° 1702, épouse de Joseph de Siméon, qui suit...↓

2° Anne Angélique °3 déc.1703. Mariée le 15 déc. 1728 à Jean Gauvain, écuyer, Sgr de Quinzé (Pierrefitte) Témoins du mariage : Maître Joseph de Siméon Sgr de la Fradinière et Dame M. Marg. Descoublanc ; Maître René Jacquet Sr de la Bretelière de la Chapelle St-Etienne, avocat au Parlement, Sénéchal de Vernoux. Fonds Rossegand 3 E 7237 Elle fut héritière de Marie-Anne de Siméon, épouse de Jean-Gabriel Levesque Sgr de Boisgrollier (paroisse de Vouhé, Parthenay) La famille noble Gauvain portait « d'or à 3 pommes de pin d'or » Partage Descoublans Gauvain le 4 mai 1730, Archives de Niort, Fonds Rossegand 3 E 7238.

Marguerite des Coublans, née le 7 déc 1702 à Bouin, mariée vers 1725, à **Joseph de Siméon**, Ecuyer Sgr de la Barre de Jazeneuil Vienne, qui fit avec du Chaffaut en 1727 (Beauchet-Filleau, généalogie des Coublans, noms féodaux) Joseph Siméon est aussi dit Sgr des Fradinières paroisse de Souvigné (Bélisaire Ledain)

La famille Siméon de la Barre a été condamnée roturière en 1667, par Colbert, Barentin et Bouillé du Coudray, Commissaires du roy, Intendants en Poitou. En général ces condanations se faisaient pour cause de religion protestante. Etat du Poitou sous Louis XIV par Charles Dugast-Matifeux, 1865. La famille Siméon portait « d'azur à un mont de 6 coupeaux d'or accompagné de 3 étoiles du même en chef »

Le 7 juin 1732, Inventaire des effets de feu Joseph de Siméon. Enfants : Pierre, Joseph, Jacques et un enfant à naître.

Leur fils **Joseph (2) Siméon**, chevalier de la Barre épouse le 30 juin 1760, **Marie Radegonde Catherine Pidoux**. Fonds Rossegand 3 E 7247. Joseph Siméon rend aveu du Chauffaud paroisses de Bouin et Traye, en 1776. Radegonde Pidoux, veuve de Joseph Siméon, rend aveu du Chaffaud en 1784 (Bélisaire Ledain)

Ils demeuraient à la Guitardièrre, paroisse de Bouin. Trois filles :

1° **Marie-Sophie de Siméon**, née à Neuvy-Bouin le 7 janvier 1769 ; Parrain Pierre des Coublancs prêtre remplacé par François Pidoux et marraine Jeanne Bernier épouse Pidoux de Secondigny. Mariée à **François Chevallereau** (senior) °1761 qui suit. ▼

2° Marie-Rose °<1772.

3° **Marguerite-Françoise**, °1777, † 1811 marié avec François Chevallereau (junior) ° 1775, descendance Chabot.

* * * * *

- **François Chevallereau**, (senior) °1761, licencié ès lois, Sieur de la Bonninière du Beugnon, épouse (1793) **Marie Sophie de Siméon de la Barre** La famille Chevallereau sera propriétaire de la Guitardièrre pour un siècle. Cinq enfants :

1° **François-Auguste** °1795 † 1851.

2° **Pierre-Honoré 1**, °1796 † 1889, **qui suit ...**↓

3° **Esther** ° 14mai 1797, baptisée à Largeasse, habitait Bellivrie.

4° **Marie-Honorine**, Virginie °19 juin 1798.

5° **François-Alexandre**, °13 août 1799 à Neuvy.

* * * * *

- **Pierre-Honoré 1 Chevallereau**, né au Logis de la Guitardièrre le 1° frimaire an V (27 déc.1796), baptisé à Clessé le 21 janvier 1797, parrain Pierre Enjournalt bordier au Petit Bouin, et marraine son épouse, Louise Grellier.

Il fut Maire de la commune de Neuvy-Bouin. Il avait parmi ses maîtresses les deux filles d'un de ses métayers, Prudence qui lui donna deux enfants, et Louise, qui lui en donna cinq enfants.

1841, à la suite d'une maladie, sur le conseil du curé, il épouse le 9 sept. à l'âge de 44 ans, Louise Anjourneau. Pierre Honoré décède le 14 sept.1889 à 93 ans et Louise Anjourneau en 1874.

- De Prudence Anjourneau :

Honorine Rosalie Anjourneau.

Pierre Benjamin Achille Anjourneau, °4 juillet 1840 reconnu Chevallereau le 15 février 1861 pour son mariage avec Louise Berthelot. Veuve habitant Montfermeil, Louise Berthelot sera témoin de moralité au procès du 4 sept 1888.

- De Louise Anjourneau :

1° **Honorine** Louise Virginie Chevallereau °16 avril 1838 à Neuvy-Bouin, reconnu par son père en 1841. Décédée le 20 août 1899, célibataire.

Virginie (Honorine ou Louise) Chevallereau offre en 1889, une cloche pour l'église de Neuvy-Bouin (Archives de Niort 2 O 1618)

2° **Pierre-Honoré 2** Chevallereau °17 mars 1839, † 5 juin 1888.

A 20 ans il commence ses études de droit à Poitiers où il séduit Julia Ferrand, fille d'artisan. Enceinte, elle quitte Poitiers pour Paris avec Honoré.

Du couple, 4 enfants naissent dont : Honoré, Gaston et Ernest. Les études d'Honoré terminées, le couple revient s'installer à Poitiers.

Honoré participe comme capitaine, à la guerre de 1870. De retour, il se désintéresse de ses enfants naturels, après douze ans de vie commune.

Il est nommé Maire de Neuvy-Bouin en mai 1888, en remplacement de son père, Cette époque est marquée en Gâtine par une lutte intense pour le pouvoir entre les Républicains et les Conservateurs nostalgiques de la Monarchie et de l'Empire.

Le 5 juin 1888, Gaston Ferrand et son frère Ernest se rendent à la Guitardière pour demander assistance à leur père. Au cours d'une violente dispute, Honoré Chevallereau reçoit quatre coups de revolver et décède.

En septembre 1888, le procès des frères Ferrand, aux Assises de Niort a tenu la France entière, en haleine. Les frères Ferrand ont été reconnus non coupables.

Gaston Ferrand a été défendu par Me Fernand Labori, futur avocat d'Emile Zola et de Dreyfus (Olivier Goudeau, Les grandes affaires criminelles en 79 de 1811-1939)

3° Pierre-Alexandre-Ferdinand °1840, médecin puis Conseiller Général à Parthenay, marié à Marguerite Weill.

4° Pierre-François-Xavier, °2 juin 1841, † 9 sept. 1892, célibataire.

5° Louise-Léonie-Virginie °23 déc.1842 † <1890.

Suite au décès de Pierre Honoré Chevallereau le 14 sept. 1889 et de son épouse Louise Aujourneau en 1874, Inventaire simplifié du notaire Merle du 6 février 1890, suivi du partage le 10 février en 3 lots

1° Honorine Louise Virginie : domaine de la Guitardière 118 ha ; métairie de la Raillollière 60 ha, borderie de 16 ha ; et 2 maisons à la Raillollière de Vernoux.; métairie de la Maison Neuve 48 ha ; borderie de Neuvy 13 ha et 6 maisons à Neuvy. Soit Au total 252 hectares.

2° Pierre Alexandre Ferdinand : métairie de la Rétière de Neuvy 91 ha ; la métairie de la Cossonnière de Neuvy 73 ha ; borderie de la Folie à Neuvy 22 ha ; métairie de la Touranchère de Neuvy 50 ha ; borderie de la Touranchère 11 ha ; borderie du Château à Traye 14 ha. Soit Au total 263 hectares.

3° Pierre François Xavier qui décèdera avant le 9 sept. 1892 : Château de la Bonninière 25 ha et métairie 47 ha; métairie de l'Archerie 50 ha ; métairie de la Rourie 52 ha le tout du Beugnon ; ½ borderie de Neuvy 7 ha. Soit au total 181 ha

Soit un ensemble d'environ 700 hectares, ce qui est important pour l'époque.

Les biens de Pierre Honoré Chevallereau sont regroupés, en 1911, chez les trois filles de Ferdinand Chevallereau et de son épouse Marguerite Weill.

1742, Pierre Violleau et Pierre Baudu, métayers à la Guitardière.

Seconde partie du XIX° siècle, famille Vergnaud.

* * * * *

La Rétière, Paroisse de Neuvy.

Fief relevant de la Châtellenie d'Airvault. *La Restière* pour Cassini.

1552, André de la Roche, Sgr de la Rochevineuse.

1555, René de Roussaye ou Ronssaye, écuyer.

1598, famille d'Elbène puis Joachim de Liniers d'Amailloux † 1624.

1651, N. Vincent.

1776, Jacques-François Chevallereau, fils de feu François, sieur de la Rétière

* * * * *

La Rochevineuse, *alias* Boisbenet, de Neuvy-Bouin.

Fief relevant de la Châtellenie d'Airvault, dont il est indiqué dans les aveux sous la simple qualification de quarteron de terre herbergée.

Bélissaire Ledain : *Rocha Vinosa*, 1218 (archive de la Vienne H. 3, 869)

Boisbenest relevant d'Airvault en 1369.

Rochevyneuse en 1482 et 1526.

* * * * *

- Famille Nuchèze -

Maison d'ancienne chevalerie, originaire du Poitou, qui a donné de nombreuses illustres branches dont la plus ancienne est celle de Nuchèze de Champdeniers, qui est devenue dès le XIV^e siècle, seigneur de la Rochevineuse, de Neuvy.

Blason « de gueules à 9 molettes de 5 pointes d'argent, l'écu posé en bannière »



1369, Guillaume de Nuchèze, Chevalier Sgr de : Nuchèze à Champdeniers ; la Rochevineuse, *alias Boisbenet* de Neuvy-Bouin et la Mesminière. Il était le fils de Guillaume de Nuchèze † vers 1351 et de Jeanne Pouvrelle. Il partagea les biens avec sa sœur Marguerite en 1369. Il rendit hommage de sa terre de Nuchèze aux assises de Champdeniers tenues en 1397, pour Guillaume de Janzay, Chev., Sgr dudit lieu. Il rend aveu à Amaury de Liniers, Sgr d'Airvault, d'un quarteron de terre situé paroisse de Nevy, en 1402 et le 18 décembre 1404. Il échangeait en 1409 le lieu de la Mesminière avec Philippe du Retail, Chev., Sgr d'Issay ; et il fonda une chapelle en l'église St-Denis d'Aureux.

Guillaume eut de son mariage avec Jeanne de Magné :

1^o Guillaume, qui suit ...↓

2^o Louis, qui fut arbitre en 1408 aux assises tenues à Chinon par Pierre de Bueil, bailli de Touraine, entre Jean du Plessis, écuyer d'écurie du roi et Aubert Gorgeon, écuyer. Louis épousa Catherine Feydeau, fille de Louis, Chev., et de Marguerite d'Archiac.

3^o Jeanne, mariée à Jean Buffeteau, Sgr., d'Argentière, commune de Prailles. Elle était veuve en 1437 et tutrice de Pierre Chasteigner, son petit-fils.

1408, Guillaume de Nuchèze, Sgr de Nuchèze, de la Rochevineuse et des Isles, âgé de 15 ans fut émancipé en 1408, par son père (aussi Guillaume) Il épouse Marthe Chasteigner, fille d'Hélie, Chevalier, Sgr., de St-Georges-de-Rex, et de Philippe de la Rochefaton, paroisse de Lhoumois. Il mourut peu d'année après, laissant sa femme, comme il est prouvé par un acte de 1423, tutrice de leurs enfants mineurs, qui étaient :

1^o Guillaume, Sgr de Nuchèze, mort sans postérité.

2^o Catherine, qui succéda à son frère. Elle épousa vers 1439 Jacques de Montalembert, Chevalier Sgr. de Ferrières, et par sa femme, de Nuchèze et la Rochevineuse.

3^o Jeanne mariée le 20 juin 1430 à Jean Gourjault, Ec., Sgr. de la Millière.

4^o Isabelle, morte sans alliance.

* * * * *

- Famille de Montalembert -

Maison d'ancienne chevalerie qui a pris son nom de l'ancien château de Montalembert, situé à 10 km S-O, de Civray dans la Vienne. Parmi les 20 branches celle, dite de Nuchèze, restera propriétaire du fief de la Rochevineuse de 1433 jusqu'à la fin du siècle.

Blason Montalembert « d'argent à la croix ancrée de sable »

Jacques de Montalembert, fils puîné de Guillaume et d'Isabelle de Combarel, Chevalier, Seigneur de Ferrières, épousa avant 1433, Catherine de Nuchèze, dame dudit lieu, fille et héritière de Guillaume, et de Marie Châteigner. Il rendait en 1442 un aveu au Sgr. d'Airvault pour ses terres de Boisbenet et Roche-Vineuse, etc. au nom de ses enfants :

1° Christophe de Montalembert, qui suit ...↓

2° Catherine, épouse de Pierre Regnier, Sgr., de Bourgneuf.

Christophe de Montalembert, Sgr., de Nuchèze et de la Roche-Vineuse, en rend hommage au Sgr., d'Airvault en 1451. Il eut de Pernelle de Dercé, Dame de St-Loup :

1° Jean, mort sans alliance en 1477.

2° Isabeau, dame de la Roche-Vineuse, mariée à Antoine de Valory, Sgr., de la Ferrière. Il rend aveu en 1490, pour son épouse de la Cossonière et du Bois en Neuvy.

3° Françoise, dame de Ferrière, épouse de Jean de Barbezières.

4° Jeanne, dame des Isles et de la Mesnière, femme de Jean de Puygiraud.

5° Marguerite, religieuse franciscaine.

6° Madeleine, dame de Nuchèze, épouse d'Edmond de Monchy, Chev., Sgr., de Montcavel.

Blason de Dercé, ancienne chevalerie du Loudanais d'après Beauchet-Filleau « d'argent, à 2 fasces de gueules, accompagné de 9 merlettes de même, posés en orle, 4, 3, 3 »

1490-1510, Isabeau de Montalembert, épouse d'Antoine de Valory.

Blason Valory « d'or, au laurier arraché de sinople ; au chef de gueules ».

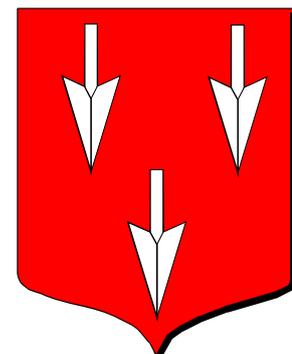
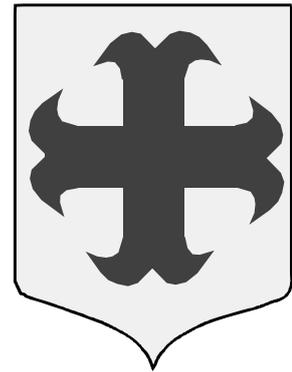
* * * * *

- Famille Robin -

Famille du Nord-Gâtine anoblit avant 1465 dont les branches les plus illustres étaient Seigneurs de la Tremblaie de Mortagne et la Turpinière en Haut-Bocage. A Neuvy, nous trouvons la famille Robin, au fief de la Rolaire au début XVI^e siècle, avant la Rochevineuse.

Blason Robin de Gâtine d'après Boissard « de gueules à 3 fers de piques d'argent, les pointes en bas » *alias* « d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 soucis de mesme »

Blason Robin de la Tremblaie « de gueules, à 2 clefs d'argent passées en sautoir, accompagnées d'une coquille d'argent posée en chef, et de 3 placée une dans chaque flanc, et la troisième à la pointe de l'écu » d'Hozier.



Jean Robin, prêtre, seigneur de la Proustière possédait le Grand-Chastenay et la Mesnardière en Saint-Aubin. Il rend hommage de la Rochevineuse à Châteauneuf en 1498.

1521, En 1524, Arambert (Bernardine), veuve de **Louis Robin**, Ec., Sgr. de Rochevineuse, au nom et comme tutrice d'André, Ecuyer, son fils aîné, rend aveu de ladite Seigneurie à Gilles de Liniers, Ecuyer Seigneur d'Airvault, le 20 juin 1524 (Arch d'Airvau). Devenue veuve, elle épouse, croyons-nous, René de Roussaye, Ec., Sgr de Mermande, qui rendait aveu, 1^o mars 1552, à Loyse de Liniers, dame d'Airvault, à cause de D^{elle} Bernardine Arembert, dame de Rollaire (Beauchet-Filleau).

Blason Arembert « d'argent au sautoir de gueules, cantonné de 4 croissants d'azur ; au chef de même ».

1552, André de la Roche, Sgr de la Rochevineuse, rend aveu de la Rétière-en-Nevy. En 1555, la Rétière passe à René de Roussaye, écuyer (ou Ronssaye), et au XVIII^o, à la famille Chevallereau.

1560, 15 mars, Reconnaissance donnée par Silvestre Desfrancs, à François Robin, éc., Sgr de La Rochevineuse à cause du fief des Faye-Poisses, que ledit Robin tient lui-même du Sgr d'Orrevault (Airvault) Archives de La Barre, I, page 72. En 1565, même hommage rendu par Jacques Desfrancs, suite au décès de son père.

1584, D'après Maurice Poignat, à cette époque, le curé de Neuvy, François Baudin logeait à la Rochevineuse.

* * * * *

- Famille Longueraire -

La très ancienne famille Branchereau, Seigneur de la terre de *Longraire*, aussi *Longueraire* où *Longue Rayre*, château de Nueil-sous-les-Aubiers, abandonne vers 1525, son nom pour prendre celui de sa terre.

Hardy Banchereau, Ec., Sgr de la Longueraire épouse **Joachime Robin**, fille de Jacques, Ec., Sgr de la Proustière de Moncutant et du Plessis-Viette, et de Catherine de Plouer ; elle apporta à son mari le droit de présenter à la chapelle St-Jean de Hérisson, et testa en 1550. Hardy était mort en 1546.

1^o René qui suit ...↓

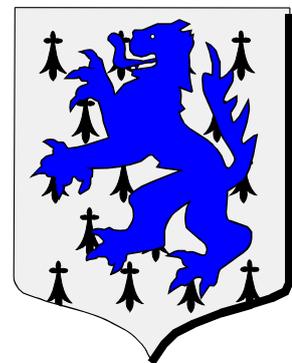
2^o Rolland, Chevalier de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem en 1543.

3^o François, Ec., Sgr de la Brosse, décédé avant le 11 mai 1607.

Blason Banchereau de Longueraire « d'hermines au lion d'azur »

Blason Plouer « d'azur, au lion d'argent couronné d'or, accompagné de 3 étoiles en chef du second »

René Banchereau de Longueraire, Ec., Sgr de la Proustière de Faye-l'Abesse, épousa le 3 juin 1551, Renée Janvre, fille de feu Georges, Ec., Sgr de la Bouchetière de Saint-Lin, et de Marguerite de St-Georges, Dame de Couhé et de Vérac. Il était décédé le 22 septembre 1595 (Archives Nat. P. 773 75⁸)



La famille Janvre d'origine chevaleresque avait choisi la religion réformée, et par ses nombreuses alliances en Gâtine, a joué un rôle important au XVI^o et XVII^o siècle.

Blason Janvre « d'azur à 3 têtes de lion arrachées, lampassées et couronnées de gueules, 2 et 1 ». Devise : *Si peu, rien d'autrui*.

De ce mariage sont issus :

1° Philippe Sgr de la Longueraire et Rochevineuse. Il avait épousé avant 1595 Radegonde du Vergier, qui lui apporta le Vergier de Beaulieu-sous-Bressuire, Beaulieu et la moitié de la Châtellenie de St-Aubin-du-Plain. La famille Vergier est à l'origine de celle de la Rochejacquelein.

Blason Vergier de la Rochejacquelein « de sinople, à la croix d'argent chargé en cœur d'une coquille de gueules, et cantonnée de 4 coquilles d'or »

En 1584, le 4 décembre, il donne procuration pour rendre aveu de la Rochevineuse au baron d'Airvau.

En 1599, Philippe de La Longueraire Sgr de la terre de Rochevineuses et chapelle Saint-Jean d'Hérison, donne quittance et hommage à Daniel Du Chilleau, Sgr de Lourcerie.

Il était décédé avant le 3 juillet 1646.

2° René, Ec., Sgr de la Roche-Proustière, qui épousa Hélène Jaillard, dont une fille Gasparde, dame de la Missardière de Chiché, mariée avec Salomon de Brémond, Sgr de Noireterre. Ils héritèrent de la Sgrie de la Longueraire, qu'ils vendaient en 1635.

Blason Jaillard « d'azur à 3 tours d'or ».

3° Charles Ec., Sgr de la Vergnaye. Il épousa avant 1602, Charlotte Laurens. Veuve elle se remaria à Pierre Chambret, Ec., Sgr de Maranzay. Charlotte était décédée avant juillet 1629.

4° Rolland, Chev., Sgr du Fougeray, la Rochevineuse, épousa Marie Charrier (Carrés d'Hozier), dont il eut une fille Jeanne, à laquelle la terre de la Rochevineuse fut adjugée lors du partage de leur succession, le 20 déc. 1673 (?) (Caillet, notaire à Poitiers).

1598, à l'occasion de la visite pastorale de l'archiprêtre de Parthenay en l'église de Neuvy, nous notons que le curé de la paroisse Messire François Baudin, absent, demeure au lieu noble de la Rochevineuse et : « ...avoir accoustumé lever et prendre et affermer les dismes de ladite cure le sieur de Longue-reelle en la Paroisse des Aubiers, par de là Bersuyre, qui est huguenot, et sieur de la **Roche-Vineuse**... »

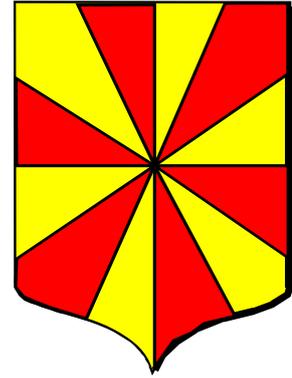
* * * * *

- Famille Garnier -

1629, Jeanne de la Longueraire, fille de Rolland Banchereau de Longueraire, Chev., Sgr de Fougeray et de la Rochevineuse et de Marie Charrier apporte à son époux, **Jacques Garnier**, la terre de La Rochevineuse dont il rend aveu à René Isoré, Baron d'Airvault le 30 novembre 1629.

Jeanne de Longueraire avait épousé **Jacques Garnier** le 2, alias le 9 mai 1624 (Douadic et Martin, notaires à Lezay, D.-S.)

Blason Garnier de la Rochevineuse suivant l'armorial Gouget « gironné d'or et de gueules » *alias* « ... de 12 pièces »



Ils habitaient La Rochevineuse le 2 novembre 1633. Il fut, le 30 juin 1634, maintenu dans sa noblesse et inscrit au rôle des nobles de la paroisse de Neuvy.

En 1635, la borderie de Les Faits-poisson, paroisse de Nefvy était exploitée par le fief de La Rochevineuse. A 61.

Sa veuve rend aveu du fief de la Fortanchère en 1661. Cinq enfants :

1° Pierre Garnier, Sgr du Breuil et de la Rochevineuse. Il épouse

1° le 15 juillet 1659, Louise-Antoinette du Chilleau, fille de Jacques Sgr du Chilleau de Vasles et de Catherine Aymar dame du Grand-Velours ;

Blason du Chilleau « de sable à 3 moutons passant (ou paissant) d'argent 2,1 »

Du 1° lit, Louise de Chilleau, deux enfants :

1°) Olivier Sgr du Fontanou., marié Marie Boisseau Dame de la Borderie.

2°) Catherine, mariée 11 oct. 1683 à Jean de la Rechignevoisin Sgr de Guron

2° Veuf, Pierre épouse, 1° janvier 1665 (Dubois et Mercier, notaires à Poitiers) à Jeanne-Marie de Meschinot, veuve de Jacques Vigier de Saint-Mathieu.

Du 2° lit, Jeanne-Antoinette de Meschinot, fille de Jacques Sgr des Juteaux, gouverneur de Bressuire et de Marie Jaudonnet trois enfants.

Blason Meschinot « d'or au chêne de sinople, chargé de feuilles d'or et un lion rampant de gueules contre le pied du chêne »

3°) **Charles-François Garnier** Sgr de Brioul (Lusignan) et de la Rochevineuse né le 3 avril 1668, qui suit.....↓

4°) Marie-Anne mariée à Samuel de Pastoureau Chev. Sgr de Bouriane.

5°) Jean Ec., Sgr., de Beauchêne, vivant en 1701.

2° Jacques Garnier, Sgr de la Rochevineuse, tige de la branche de la Coussière, paroisse de Clussais, qui suit ...↓

3° Madeleine Garnier, baptisée à Saint-Porchaire le 17 février 1650, mariée le 4 février 1667, à Jean Cantineau Sgr de la Cantinière et de la Charpentrie.

4° Pierre Garnier, Ec., Sgr de la Sicardière St-Hilaire-des-Echaubrogne.

5° Jeanne Garnier, épouse le 26 mars 1654 de Robert Bellivier, Chev., Sgr. de Pers, inhumée à St-Pochaire de Poitiers le 29 novembre 1714. Le père Jacques Garnier est dit Seigneur Châtelain de Breuil ? (D'Hozier)

1635, 25 octobre, dans un état de ses domaines, Claude Darrot, Sgr de La Boutrochère, déclare une borderie de terre Les Faits-poisson, paroisse de Nefvy, tenue de La Rochevineuse. Les familles Darrot et Farnier étaient de nombreuses fois alliées.

Charles-François Seigneur du Brioul et de la Rochevineuse, fut baptisé à Chenay le 12 déc. 1668. Il rendit hommage au château de Lusignan pour le fief de Brioul le 4 janv. 1695, puis en 1716 et 1738. Il est capitaine dans le régiment infanterie Dauphin.

Il avait épousé le 29 mai 1687 (Boyreau, notaire à Confolens) Elisabeth Bardonnin, fille de François, Chev., Sgr., de Sonnevillle et de Marie-Anne de Fleury, transigeait, le 5 août 1689, au sujet de la succession de cette dernière.

Il aurait épousé en 2° à Anne Chevalier, veuve de François d'Orfeuille. Un fils Alexandre, Chev., Sgr., de Brioul (Lusignan) marié à Marie de Laurière, fille de Pierre Sgr des Bourdinières et de Catherine Pidoux de Polyé.

Blason Bardonnin, d'après d'Ozier, 7° registres « d'azur à 3 molettes d'or »

1667, Jacques Garnier, Ecuyer, Sgr de la Rochevineuse et de la Coussière en Classais, fils puîné de Jacques et de Jeanne de Longueraire, épouse le 30 juin 1661, alias le 18 juillet, à Lusignan, **Louise Bellivier**, fille de Jean, Ec., Sgr de Villatte, et de Marthe Gaschet. Il était décédé avant le 7 oct. 1670, date du décès de sa femme. dont le 3 fils :

1° François, Ec., Sgr de la Coussière et du Coudré, marié à Marguerite-Louise Girard, fille de François Sgr des Loges et de Marguerite de Pons.

2° **Pierre** Sgr., de la Rochevineuse, qui suit.....↓

3° Jacques Garnier, Ec., Sgr. de Ferfant, paroisse de Clussais.

Blason Bellivier « de gueules, à 3 fers de lance d'argent ». supports 2 lions.

Pierre Garnier, Ec., Sgr de la Rochevineuse, marié à Lusignan, le 16 avril 1708, à Marie-Anne **Girardin**, fille de : François Girardin, Sgr des Courtines, et de Anne Chauvin, famille de Chour paroisse de la Pératte. Pierre Garnier et Marie Girardin dont il eut un fils : Charles-Louis Garnier, baptisé même paroisse, le 9 oct. 1713, pas de renseignements.

1708, Anne Chauvin, femme de François Garnier, Ecuyer, Sgr. de la Rochevineuse, assiste le 10 avril 1708 au mariage de leur fils Pierre avec Marianne Girardin (généalogie Chauvin). Erreur de prénom ???

1744, Marie-Jean **Fumée**, chevalier, et Marie-Catherine de **Brilhac**, sa femme, vendent la Rochevineuse à demoiselle Marie-Madeleine de Richeteau, épouse de Marc-Antoine de Nuchèze. Après trois cents ans, le fief revient dans la famille l'ayant jadis possédée. Texte de Maurice Poignat.

Beauchet-Filleau n'établit pas les filiations à la suite des Garnier.

Jean-Marie Fumée Sgr des Bordes, de la Roche, Château-Fromage, est né le 7 nov.1711 † 22 fév.1788 à Poitiers ; fils de Jean et de Renée-Ursule de la Rochefoucaud Sgrie de Neuilly-le-Noble. Il épouse le 21 avril 1732 Marie-Elisabeth-Esther de Brilhac, fils de Louis Sgr de Piloué (les Aubiers) et de Marie Le Peultre.

Blason Fumée « d'argent à 6 losanges ou fusées de sable, posés 3, 2 et 1 ».

Blason Brihac « d'azur à un chevron d'argent, chargé de 3 roses de gueules, boutonnées d'or et accompagné de 3 molettes d'éperon d'or », en variante les molettes peuvent être remplacées par 3 étoiles d'or.

Marc-Antoine Nuchèze, Ec., Sgr de Badevillain, Chasseneuil, etc. naquit le 27 sept. 1709. Il épousa, le 17 juil. 1744, Marie-Madeleine de Richeteau, fille de Jean-René, Ec., Sgr du Poiron, et de Catherine Ogeron. Il mourut le 17 avril 1748, laissant un fils René-Etienne, marié à Marie Chasteigner...etc.....la Rochevineuse n'apparaît pas.

Blason Richeteau « d'or à l'aubier de sinople, fruité de sable, et au chef d'azur, chargé de 3 étoiles de champ »

* * * * *

Domaine,

Le domaine était entouré de douves dont une partie existe toujours en l'an 2001. Ces douves sont alimentées par une fontaine encore visible dans une petite cave voûtée. Le corps de bâtiment principal, partie centrale d'un ensemble en U, est en très grand péril ; la toiture étant en partie effondrée.



En façade principale, nous voyons des armoiries sculptées dans une pierre calcaire de forme ovale, sans doute de réemploi. Le blason, entouré d'une guirlande de laurier, est composé de 4 parties : « en 1°, en dessous d'un lambel, 6 gerbes de blé, posée 3, 2 et 1 ; en 2°, un chevron accompagné d'un croissant renversé en pointe ; en 3°, trois fers de lance (de Linax, Bellivier ?) ; en 4°, cinq hermines posées en trois et deux, sous un chef (peut-être de Vivonne ?) »



Il aurait existé, coté sud de la cour, une petite chapelle dont il ne reste qu'un mur noyé dans la broussaille.

Le souvenir transmit de génération en génération, rapporte l'existence douteuse d'un souterrain reliant la maison noble, au château de Hérisson.

* * * * *

La Rollaire, paroisse de Neuvy.

Maurice Poignat « Le Pays de Gâtine ».

1390, la comtesse douairière Lorange de Linax et la famille Robin de la Rollaire de Neuvy, font édifier le prieuré Saint-Jean d'Hérisson, sur l'emplacement d'une église primitive.

1444 à 1487, propriété des Robin.

1550, René de Roussay ou Ronsay, en rend aveu en 1552, du chef de Bernardine Arembert, son épouse.

1584, familles des Yongues. Charles Yonques Sieur de Sevret portait « d'argent à 3 cerfs naissants de sable »

1603, famille de Liniers Sgr de Hérisson, la Pératte, Airvault, etc. portait « d'argent à la fasce de gueules et à la bordure de sable chargée de 8 besants d'or »

1615, Charles Micheau.

1657, famille des Vincent (en 1651 N. Vincent).

* * * * *

La Savarière, paroisse de Neuvy.

Fief relevant de la Châtellenie d'Airvault, consistant en prairies.

1405, Jean Dogue en rend aveu comme époux de Perrotte de la Brosse.

1437, Jean Rousseau, du chef de Jeanne Dogue, sa femme.

1454, famille Maynard qui le posséda jusqu'en 1651 au moins. La famille Maynard était Sgr de La Fortinière de Clessé (Etude de Th. Rabouam-Bourdin, Bull. des Amis des Antiquités de Parthenay, N° 22-23)

1684, Thomas Mestayer, sieur du Chesne, lieutenant général de la maréchaussée de Thouars.

1697, Marguerite Mestayer sa fille.

1699, René Falloux, président en l'élection de Saumur, du chef de ladite Marguerite Métayer, son épouse.

* * * * *

Villeneuve, paroisse de Neuvy.

L'hôtel et la maison noble *Vlleneuve-en-Nevy* relevait d'Airvault.

1498, possédé par la famille de Chastillon.

Blason Chastillon « de gueules à 3 pals de vair au chef d'or »

A l'issue d'un procès, Claude de Chastillon abandonne à la famille Bouchet de Puy-Greffier, les Sgries des Mottes-Couppoux la Mothe-Brisson et les sous-fiefs.

1556, Charles du Bouchet, du chef de Jehanne du Bellay, veuve en premières noces de Tristan de Chastenay, qui en mourant lui avait donné de grands biens.

Du mariage de Charles du Bouchet avec Jeanne du Bellay, sont issus trois filles dont Françoise, femme d'Artus de Cossé, Sgr de Gonnor, maréchal de France et Comte de Secondigny

En seconde nocce, Charles Bouchet épouse Madeleine de Fonsèques, dame de Bernezay, qui lui donne 7 enfants dont Lancelot, le célèbre chef de guerre Protestant.

Blason Bouchet « semé d'hermines et de croissants de gueules »

1575, après le décès de Charles Bouchet, Villeneuve revient à Artus de Cossé, Comte de Secondigny, dont les biens se partageront entre ses trois filles.

Blason Cossé « de sable à 3 fascés d'or denchées par le bas »

1582, à la mort d'Artus de Cossé, sa fille Jeanne hérite du Comté de Secondigny. Sa fille Renée qui épouse Charles de Montmorency Sgr de Danville, hérite des fiefs de Hérisson, les Mottes-Couppoux, Villeneuve, etc.

1623, le 16 mars Francienne de l'Hospital, fille de Madeleine de Cossé et de Jacques de l'Hospital, épouse de Jacques le Roy, fait l'acquisition de son parent Louis Gouffier, du fief des Mottes-Couppoux et sans doute de Villeneuve.

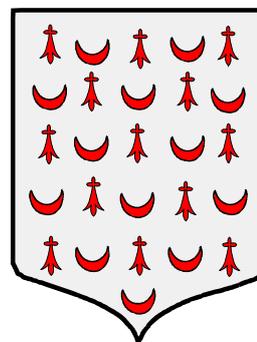
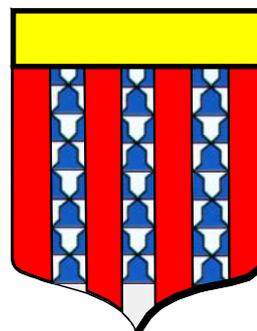
1628, le 12 septembre, **Louis Jaudonnet**, Ecuyer, Sgr., de la Guelfrie, de Laugrenière (Boismé), et la Roulière, rend aveu de Villeneuve au Sgr. d'Airvault. Il avait épousé Marie Louise le Tellier, qui, veuve rendit aussi aveu le 14 mars 1638, pour ce même fief. Il demeurait à Bressuire d'où il gérait de nombreux domaines. Quatre enfants :

1° Jean Sgr de la Guelfrie de Boismé.

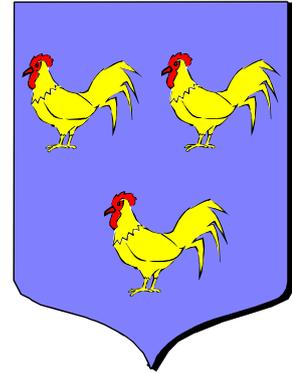
2° **Jacques** qui formera la branche Jaudonnet de Laugrenière, qui suit ...↓

3° René, Sr de la Roulière, échevin de Tours.

4° Charlotte, épouse le 20 avril 1633 à Bressuire, **René de la Haye-Montbault** Sgr de la Dubrie chatelain de Saint-Aubin du Plain qui fut inhumé dans l'église de Beaulieu le 4 mai 1653, âgé de 60 ans. Ils auront onze enfants, dont :



Charles dit Seigneur de Villeneuve. Né vers 1649, Sgr de Damiette, etc., capitaine au régiment Nivernais. Il épousa le 29 nov. 1685, à Thouars, Madeleine Naudin, fille de Paul Sgr de Noirlieu et de Charlotte de Brion et veuve de René de Clisson, Ec., Sgr de Villeneuve ? Charles de la Haye † à St-Médard de Thouars le 2 juillet 1693. Sept enfants



Blason Jaudonnet « d'azur à 3 coqs d'or, béqués et crêtés de gueules ».

1654, Jacques Jaudonnet, rend aveu le 11 mai pour son hôtel de Villeneuve ; puis, le 11 mai 1660 et le 14 mars 1680. Il est dit : Ecuyer, Sgr. de Laugrenière de Boismé et de la Vau-Richier, paroisse de Chanteloup. Jacques était conseiller du roi, et auditeur en la chambre des comptes de Bretagne, et à ce titre, maintenu noble le 12 août 1667.

Il avait épousé, avant 1648, Anne Léau, fille d'Hilaire Sgr de la Foubretière qui lui donne cinq enfants. Il se remaria en 1660, à Charlotte Rabault d'Angers.

1° Jacques, Sgr de Laugrenière de Boismé.

2° Marie qui épouse le 14 août 1664 à Chanteloup, René Gentet Sgr d'Estrie.

3° **Anne** Jaudonnet, baptisée à Chanteloup le 2 juil. 1651, qui épouse le 18 sept 1680, **René Bodet** Sgr de la Cour en Brem. Elle est Inhumée 22 avril 1685, en l'église des Jacobins de Poitiers.

Anne apporte à son mari, le fief de Villeneuve de Neuvy, qui suit ...↓.

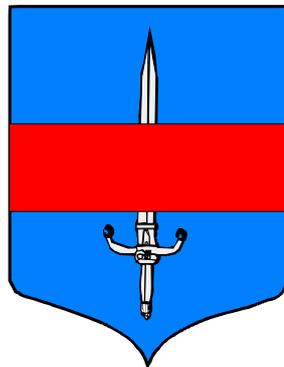
4° Madeleine, ° 26 oct. 1652, épouse à Chanteloup le 30 juin 1688, Pierre de Montbielle, Chev., Sgr d'Hus.

5° Antoine ° 3 mars 1656, Sgr de Lavau-Richier

Anne Jaudonnet épouse **René Bodet** Sgr de Villeuse dont 2 enfants :

Blason Bodet de la Fenestre « d'azur à une épée d'argent posée en pal, et à la fasce de gueules brochant sur le tout ».

1° René-Jacques Bodet de la Fenestre, Sgr. de la Cour-en-Brem, fils de René et Anne Jaudonnet. Il rend aveu de Villeneuve, en **1698**, 1706 et le 28 juin **1731**, au Sgr d'Airvault. Il épousa, le 13 janvier Antoinette Marveilleau, sans doute sans postérité.



2° Anne-Charlotte Bodet, mariée vers 1698 à **René-Gabriel de la Haye-Montbault**, Ec, Sieur de la Roullière. René de la Haye baptisé à Beaulieu sous Bressuire le 3 septembre 1670, fils de : Gabriel de la Haye-Montbault, Chev., Seigneur de la Dubrie, du Verger, de la Vineuse, de St-Aubin du plain, de Damiette et de Louvrardière ; et de Anne Goulard fille de Christophe et d'Hélène des Coublans.

René Gabriel de la Haye-Montbault, le 6 mai **1706**, fit aveu au marquisat d'Airvault de Villeneuve en Neuvy, probablement comme seigneur, en partie avec son cousin Charles marié à Madeleine Naudin.

René de la Haye-Montbault et Anne Bodet, eurent entre autres :

René-Louis de la Haye, Chevalier Sgr., de la Roullière, marié avant avril 1698, à Marie-Madeleine-Charlotte Mercier née le 11 avril 1694 (?) demeurant paroisse Saint-Jean de Bressuire. Son père était Mathurin Mercier branche de la Chaussée, °1653, avocat au Parlement, greffier des rôles de la paroisse de Landeronde. La succession de René de la Haye fut partagée le 5 octobre 1745.

Blason de la Haye-Montbault branche de la Dubrie « bandé d'argent et de sable », armorial Gouget, Election de Thouars.

Blason de la Haye-Montbault « d'or au croissant de gueules, à 6 étoiles de même en orle », *alias* « d'or au croissant de gueules accompagné de 6 étoiles en chef et de 3 en pointe », *alias* « de gueules au croissant d'or, accompagné de 3 étoiles en chef et de 3 en pointe » Nombreuses familles de la Haye.



Blason Mercier de la Chaussée « d'azur à la barre gironnée d'or et de sinople »

* * * * *

Villeneuve a été pendant la dernière guerre mondiale, un centre de la résistance. Plusieurs parachutages d'armes ont eut lieu à Villeneuve au printemps 1943.

* * * * *

Ne pas confondre avec l'autre fief « Villeneuve en Vendée » possédé par l'importante famille noble Buor.

* * * * *

Châtellenie de Châteauneuf, commune de Largeasse.

La Gâtine Historique et Monumentale par Bélisaire Ledain

Complété par le Dictionnaire de Beauchet-Filleau

Et les nombreux livres d'Histoire de la Gâtine.

Castrum Novum, en 1218, cartulaire de Rays, Chartier de Savary de Mauléon.

Chasteauneuf, vers 1400.

Chasteauneuf en Thouarçois en 1447, Chartier de Thouars.

Chasteauneuf en Gastine en 1515.

Châteauneuf, qui au XIII^e siècle relevait des châtellenies de Chantemerle et de Hérisson, forma dès le XV^e siècle deux châtellenies, l'une dite de Gâtine, la plus importante relevant de Parthenay, l'autre dite de Thouarsais, relevant de Thouars (papiers de la famille Sauvestre)

Châteauneuf-en-Gâtine comprenait une partie des paroisses de Largeasse, Bouin, Saint-Aubin-le-Cloud et Traye, Longueville-en-Fénéry, et partie de Germond, les Groseilliers et Oroux. Sa juridiction, exercée par un sénéchal, dépendait du ressort du bailliage de Gâtine à Parthenay.

La châtellenie de Châteauneuf-en-Thouarsais s'étendait sur la grande partie de la paroisse de Largeasse.

Largeasse, commune de Moncoutant,

Alodum Rajaciacum in vicaria Toarcinse vers 1005, cartulaire de Bourgueil.

Ragacia vers 1020 (idem).

Rajacia vers 1102 (idem).

La Rajace, 1278, (idem).

La Regeasse, 1636 (archives du château de la Barre).

Saint-Etienne de la Rejasse (pouillé de 1782).

Largeasse dépendait de l'archiprêtré de Parthenay, de la sénéchaussée de Poitiers et de l'élection de Thouars. La cure était à la nomination de l'abbé de Bourgueil. Il y avait 145 feux en 1750 (1 feu ~ 5 personnes).

- Dates des Aveux -

Note : L'aveu est un terme féodal signifiant une reconnaissance du vassal vis-à-vis de son suzerain. Il devait être renouvelé à chaque événement important survenant pour l'une des parties. Les dates de la généalogie sont celles des aveux.

* * * * *

Famille de Chantemerle,

Belle-Assez, fille de **Guillaume de Chantemerle** seigneur de Pouzauges et de Pareds et de Maxence de Bouil, apporte vers **1210**, le domaine de Châteauneuf, à son époux **Savary de Mauléon** (Bélisaire Ledain, Savary de Mauléon)

Chantemerle est situé commune de Moutiers-sous-Chantemerle, 6 km sud de Moncoutant, route de l’Absie : pour Bélisaire Ledain : *Canta Merula* vers 1150 ; *Mota de Cantamerula* vers 1169 (cartulaire de l’abbaye de l’Absie) et *Chantemerle* en 1318. La châtelainie de Chantemerle relevait en 1596 de la baronnie de Pouzauges. Dans son étude de 1800, le préfet Dupin note que la forêt nationale de Chantemerle était de 650 hectares.

La famille de Chantemerle est la plus ancienne connue, ayant possédé Châteauneuf. Ses armoiries étaient « de gueules, au lion d’argent, adextré de 2 palmes entrelacées, en triple sautoir, et accompagné en pointe d’une mollette d’argent »

Guillaume, Seigneur de Chantemerle faisait partie de la longue suite de vassaux qui accompagnaient, en 1169, Guillaume II de Parthenay Archevêque sur le chemin du Pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Il fut témoins du décès de son suzerain à Dax (La Gâtine Poitevine au XI^o et XII^o siècle de George Beech).

* * * * *

Légende sur Chantemerle

Dans le château de Chantemerle, aujourd’hui démoli, vivaient Guillaume, sa femme Isabeau et leurs enfants Madeleine et Renaud. Guillaume de Chantemerle, en revenant de Croisade, avait fait cadeau à Ysabeau d’un énorme diamant qu’il avait pris sur le cadavre d’un sarrasin tué de sa main, ainsi que d’une jeune esclave mauresque qu’il avait ramenée et qui devint bientôt la servante chérie d’Ysabeau.

Un jour de grande réception, Ysabeau voulut prendre son diamant. Il avait disparu. La jeune sarrasine eut beau crié son innocence, elle fut accusée du vol, conduite en forêt et brûlée vive sur le bûcher. En mourant, elle cria : « je vous maudis tous... Je maudis le château qui disparaîtra sans qu’il n’en reste rien. Je maudis Dame Ysabeau. Je maudis ses enfants... ». Et tandis que la jeune servante proférait ses dernières paroles, on entendit dans les branches d’un chêne, le ricanement d’une pie qui tenait le bijou dans son bec.

Quand Madeleine eut atteint vingt ans, elle se vit un jour transformée en une blanche biche. Toutes les nuits elle courait dans la forêt ; et dès l’aube, elle regagnait le château et redevenait Madeleine.

Renaud, son frère, fut averti de la présence de la blanche biche, et décida de s’en emparer. Il réussit à la blesser d’une flèche, et malgré les pleurs de la pauvre bête, il lui planta son couteau dans la gorge.

Dés le lendemain, il convia ses amis à un grand repas où l’on servit la biche. Quand il en porta le premier morceau à la bouche, un cri s’éleva du plat : « Renaud, je suis ta sœur ! ... » Fou de douleur, Renaud s’enfuit dans la forêt et se réfugia dans une grotte où il se transforma en ours... Suite dans le livre « Mythologie des Deux-Sèvres » de Guy Pillard.

La pie dans nos régions est appelée l’*Agasse* qui aurait donné son nom à la *Rejasse* devenu avec le temps *Largeasse*.

* * * * *

La chapelle de Chantemerle,

Le duc de Choiseul d'Harcourt, propriétaire du domaine de Chantemerle, ayant épousé la fille du duc de Beauvilliers devint veuf deux ans après son mariage. Fidèle au souvenir de la disparue, il décida de faire ériger, à sa mémoire, une chapelle commémorative. On assure que, malgré son style composite, elle peut soutenir la comparaison avec la chapelle royale de Chantilly.

Les plans en furent confiés à un architecte parisien en renom et les travaux se poursuivirent de 1861 à 1868. Protégée par une haute grille de fer forgé, la chapelle qui mesure 20 mètres sur 6 de large est entièrement ceinte par une bande symbolique de granit noir. Un clocheton très ouvragé domine sa blanche façade. De chaque côté de la massive porte d'entrée, une rampe de bronze ciselée est surmontée de colonnettes différemment décorées. Sous

* * * * *

Famille de Mauléon,

Entre les années 1173 et 1174, un grand nombre de seigneurs lassés des volte-faces du roi Henri II se groupent autour d'Aliénor. Parmi les coalisés nous notons les noms du seigneur de Lusignan, le sire de Parthenay, Raoul de Mauléon, Geoffroy de Rancon, etc. Henri II est vainqueur de la coalition. Les châteaux et forteresses de Thouars, Lusignan, Montignac, Châteauneuf (en Charente ?) Taillebourg et Pons sont démantelés. Mais ces forteresses se relèvent rapidement.

Savary II de Mauléon, seigneur de Mauléon, Talmont, Fontenay, Daillon, sénéchal de France, l'un des plus puissants seigneurs du Bas-Poitou, fait bâtir le château fort de Châteauneuf, dont nous admirons encore de nos jours, les ruines.

Les Archives de Poitiers conservent 3 pièces dialoguées « 2 *partimens* et 1 *cobla* » de Savary, sénéchal du Poitou mais aussi poète et troubadour.

Savary II° était le fils Raoul III° de Mauléon et de Alix de Ré. Son grand-père Savary I° était seigneur de Mauléon et de Fontenay. Savary II° avait deux sœurs :

1° Eustachie, mariée successivement à Hugues III, vicomte de Châtelleraut, mort jeune, avant 1196, puis à Raoul de Machecoul.

2° Jeanne qui épousa Aimeri de Rochechouart.

La famille Mauléon fit d'importantes libéralités au profit de l'abbaye de l'Absie, à la charge de célébrer de nombreuses messes à sa mémoire. Les diverses fondations étaient desservies dans la chapelle de l'abbaye dite de la Trémoille (Edouard Raison, L'Abbaye de l'Absie-en-Gâtine, 1936)

Blason de la famille de Mauléon « de gueules au lion d'or » Notons la ressemblance avec celui la famille de Chantemerle.

Il se distingua au siège de Damiette en 1219, durant la 5° croisade.

Il mourut le 29 juillet 1233 et fut enterré dans le chœur de l'église de Saint-Michel-en-l'Herm laissant de sa 1°épouse Belle-Assez :

1° Guillaume décédé sans postérité.



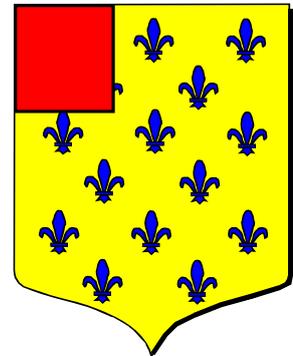
2° Belle-Assez, qui épousa Guillaume de Brosse et vivait encore en 1230, qualifiée de dame de Mauléon et de Pouzauges.

3° Alix, qui épousa Guy, Vicomte de Thouars. Une fille, Belle-Assez de Thouars qui épouse Geoffroy de Chateaubriand, Chevalier Sgr, Baron de Chateaubriand Blason « de gueules semé de fleurs de lis d'or ». Alix hérita de sa sœur.

4° Marquise, qui épousa vers 1226, Guillaume II de Lusignan, dit de Valence, branche de Vouvent. Par acte de 1226, ils avaient choisi leur sépulture, en l'abbaye de la Grenetière où ils furent inhumés. Ils avaient eu, en outre, Valence de Lusignan, qui épousa avant 1247, Hugues II l'Archevêque, seigneur de Parthenay, auquel elle apporta la Baronnie et seigneuries de Vouvent, Mervent, Soubise, Moncontour et Mouchamps

5° Raoul. La légitimité de sa naissance fut contestée et le roi Louis IX, confisqua toutes les terres qui lui revenaient sous prétexte de bâtardise. Il ne retrouva ses biens qu'en 1245, après légitimation obtenue sur ordre du Pape et proclamée par le roi d'Angleterre et l'archevêque de Bordeaux en 1232. Parti en terre sainte en 1248, il revient pour mourir en 1251 sans enfant. Les domaines de Mauléon demeurèrent à Aimery, Vicomte de Thouars, fils d'Alix, sa sœur. En 1251, s'éteint donc la famille de Mauléon.

Blason Aimery de Thouars « d'or, semé de fleurs de lis d'azur, brisé en chef d'un canton de gueules » *alias* « d'or, à l'orle de merlettes de gueules, au franc-quartier de mesme ».



Savary de Mauléon, ami de Bertrand de Born, était hostile à l'idée monarchique d'une grande patrie française, c'est pourquoi, il dirige, en Gâtine, la défense des intérêts légitimes des rois d'Angleterre, alors ducs d'Aquitaine de par leur mère, Aliénor.

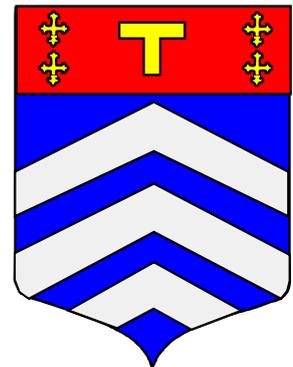
Il reçoit, avec Hugues Parthenay L'archevêque, en 1202, Jean sans terre qui donne de l'argent pour renforcer les places fortes. Le roi d'Angleterre revient en Gâtine en 1206 pour visiter ses places fortes. Il assurera le financement des travaux, jusqu'à sa mort en 1216.

Philippe Auguste s'empare de Parthenay en 1207, Hugues Parthenay, fait prisonnier, ne sera libéré qu'en 1214, date à laquelle il reprend possessions de ses châteaux.

Aimery de Thouars est, en 1200, sénéchal d'Anjou, de Touraine et du Maine pour le Roi Jean sans Terre.

1218, Lysée l'Hermite, chevalier, reçoit de la libéralité du célèbre Savary de Mauléon, au mois de juin 1218, le Château neuf construit récemment par ledit Savary entre la Sèvre Nantaise et Hérisson, ainsi que 5 mesures ou métairies, entre Parthenay et Hérisson. L'acte de 1218 constate que ces domaines relevaient alors des châtelainies de Hérisson et de Chantemerle. Mais Châteauneuf ne tarda pas à relever féodalement de la baronnie de Parthenay.

Blason de la famille de L'Hermite « d'azur, à 3 chevrons d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de 4 croisettes de mesme » Nous voyons dans ces armoiries, la présence de la croix dite de Jérusalem, indiquant une participation à une croisade.



* * * * *

Famille Chabot,

1274-1276, le Chevalier **Sébrand II° Chabot**, seigneur de la Grève, du Petit-Château de Vouvant, d'Oulmes, de Rocheservière, de la Chocière, de la Tour-Chabot, et de la Mothe-Achard rend aveu comme seigneur de Châteauneuf. Son père Thibaud Chabot, III° du nom avait accompagné Savary de Mauléon à la croisade et combattu victorieusement à ses cotés devant Damiette. En remerciement, il reçoit le domaine de Châteauneuf.

Sébrand naquit vers 1200, il fut un personnage très considérable qui jouit de l'estime générale de ses contemporains, comme en témoigne son surnom de prud'homme. En 1239, il figura avec son frère Girard parmi les grands seigneurs du Poitou qui prirent part au célèbre tournoi de Compiègne, en présence du roi Lois IX. Sebrand ne vivait pas à Châteauneuf, mais dans ses terres de Saint-Maixent.

Sebrand avait épousé vers 1240, Amice, peut-être la fille de Lysée Lhermitte, Chevalier, précédemment seigneur de Châteauneuf. Il mourut peu avant 1278 sans postérité. Il avait donné le fief de Châteauneuf à sa nièce Olive, fille de son frère aîné, Thibaut IV° du nom. Olive Chabot avait épousé avant 1244, Hervé de Blain ou de Pont-Château

Blason de Sébrand Chabot « d'or à 3 chabots de gueules avec un lambel » Le lambel marquant une branche cadette.

Les seigneurs Chabot suzerains de l'abbaye de Nieul-sur-l'Autize, y possédaient une chapelle qui devint le lieu de sépulture de la famille.

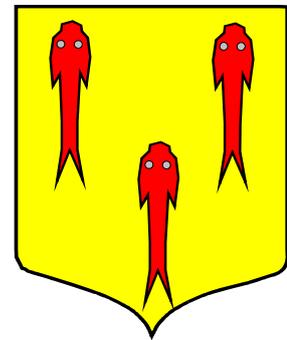
1276, en février, Hervé de Blain, Chevalier, Sgr de Châteauneuf et de la Roche-Hervé, époux d'Olive, nièce de Sévrand Chabot et fille de Thibaut Chabot.

1278, Hugues Châteauneuf, Chevalier, possédait en février, en la paroisse de la Rejasse, (Cartulaire de Bourgueil), Châteauneuf, dont il était sans doute le Seigneur (Beauchet-Filleau.). A cette époque, il était habituel de donner le nom de la terre à son propriétaire ; il est donc probable que dans cet aveu, il s'agisse de la famille Chabot/Blain.

En 1340, Jean I Parthenay l'Archevêque, nommé capitaine du roi en Poitou, rassembla des troupes sur les côtes sud du Talmondais et de la Saintonge. On y redoutait des incursions anglaises. Très actif, il répara également les fortifications de ses châteaux de Châtellaillon, Coudray-Salbart, Vouvent, Mervent, Secondigny et Parthenay ; et sans doute Châteauneuf en Gâtine.

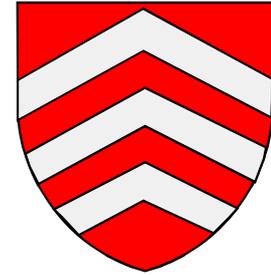
1348, Bonnet Jean, procureur du roi en la sénéchaussée de Poitiers est chargé du gouvernement de la châtellenie de Chantemerle, mise sous la main du Roi, comme étant en litige entre Thibault Chabot et Jeanne Pouvreau, veuve de Guillaume Chabot. Dans ces différentes missions qui lui firent confiées, Jean Bonnet paraît s'être livrées à des indécidatesses (Beauchet-Filleau, tome I, page 613).

1363, en octobre, aveu de Chabot Thibaut VII° du nom. Il était mineur au moment du décès de son père Thibaut VI°.



D'après les actes de 1327, il fut placé pendant 16 ans sous la tutelle de son oncle Guillaume, seigneur de Chantemerle qui dissipa les biens de son pupille.

Celui-ci, à sa majorité intenta un grand procès à son oncle vers 1340, qui se continua jusqu'à la fin du XIV^e siècle entre les héritiers. Il avait épousé, vers 1340, Catherine de Machecoul, fille de Girard seigneur de la Benaste, et d'Aliénor de Thouars.



Blason de Machecoul « de gueules à trois chevrons d'argent » *alias* « d'argent à 3 chevrons de gueules »

1368, Louis Chabot et Jeanne Péverelli, sa femme, sont en litige avec Guillaume Chabot pour les terres de Chantemerle, Fontenay, les Granges-Voluyre et Loge-Fougereuse. Nombreux et interminables procès entre les familles Chabot, Machecoul et bientôt de Volvire.

En l'année 1372, Du Guesclin aidé par les barons Poitevins libère le Poitou de l'emprise des Anglais. En Bas-Poitou, Clisson, bras droit de Du Guesclin, reçoit à l'automne la soumission d'une foule de château, dont Châteauneuf

Après un tiers de siècle, durant lequel, les gens de guerre et les brigands avaient promené l'incendie, le viol le massacre et le pillage, la province de l'Ouest va connaître un demi-siècle de paix. (Boissonnade).

1396-1399, Chabot Thibaut VIII^e du nom, Seigneur de la Grève, de Chantemerle et de la Loge-Fougereuse, rend aveu de Châteauneuf.

Les archives de la maison Chabot sont disponibles sur CDROM à la Société d'Emulation, 14 rue Haxo à la Roche-sur-Yon. Les textes anciens sont hélas, en latin !

Danger de confusion avec les autres fiefs « Châteauneuf » de Charente, mais aussi de Vendée, au Nord-Ouest du Bocage et enfin, commune de Vitré.

* * * * *

Famille de Volvire,

Maurice de Volvire, seigneur de Nieul-sur-l'Autize, tué en 1350 près de Bouillé, à l'occasion d'une bataille contre les Anglais, prélude de la guerre de cent ans, avait épousé **Marie Chabot**, puis en deuxième nocces Jeanne de Verruye.

Du premier lit, il eut pour fils, Hervé de Volvire, qui héritera de sa mère du fief de Châteauneuf. Il était marié à d'Eléonore de Ruffec, qui vivait encore en 1395.

1410, Hervé de Volvire ou *Voluyre* épousa en 2^e noce Heutesse de Fresnay et reçut en dot pour son mariage les seigneuries de Châteauneuf et les 5 mesures de Saint-Aubin, tenues en parage avec Marquise de Fresnay, dame de Châteauneuf, sœur de Heutesse, qui en rendit l'hommage vers 1410 à Jean de Parthenay L'Archevêque seigneur de Parthenay.

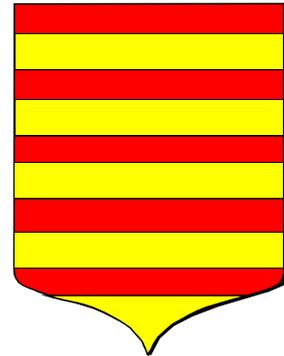
1428, Maurice de *Velluire* ou Volvire, chevalier, seigneur de Châteauneuf et des 5 mesures, fils aîné de Hervé mourut le 20 septembre 1428.

1430-1440, Nicolas de Volvire ou Velluire, seigneur de Nieuil-sur-l'Autize, frère de Maurice.

1440, Joachim de Volluire, fils de Nicolas, était seigneur de Châteauneuf.

1470, Maurice de Velluire, écuyer, frère de Joachim, était seigneur de Rocheservice ? et de Châteauneuf en août 1470.

Blason Volvire ou Velluire « burelé d'or et de gueules de X pièces ».



1480, Navarot d'Anglade, écuyer, seigneur de Colombiers et de Châteauneuf en Gâtine en 1480, par sa femme Françoise de Velluire, fille de Joachim de Velluire et veuve de Joachim Rouault, seigneur de Boisménart, maréchal de France.

Blason d'Anglade, originaire de Guyenne « d'azur à l'aigle éployé d'or ».

1491-1492, Françoise de Velluire, dame de Châteauneuf en Gâtine, veuve de Navarrot d'Anglade.

Nous trouvons dans les *roolles des bans et arrière-bans* des nobles du Poitou, convoqués en 1491 pour le service du roi Louis XI, deux seigneurs de la Rejasse : Louys Cresson (la Cressonnière, ancien fief de la Verrie ?) et Jehan Goulard.

1493, Régnaud de Velluire, Sgr de Nieul et Châteauneuf, fils de Nicolas. Par son mariage, le dernier de Volvire devint baron de Ruffec. Il céda son château et sa seigneurie de Nieul à l'Abbé qui s'empressa d'en faire son logis abbatial en 1493 (Pierre Moinard, guide de l'abbaye). Châteauneuf revient à sa sœur Françoise.

Joachim Rouault, Sgr de Gamaches, etc., avait épousé Françoise de Volvire, fille de Joachim, baron de Ruffec, et de Marguerite Harpedamme de Belleville dont Aloph et Anne, femme d'Adrien de l'Hôpital, Sgr de Choisy.

1497-1511, Aloph Rouault écuyer, Sgr de Gamaches, Bois-Ménard (Pouzauges) et de Châteauneuf, chambellan de Louis XII et de François I^o, marié à Gabrielle de Montroignon. Son père, Joachim Rouault, sénéchal du Poitou, maréchal de France, était seigneur et Châteauneuf en Gâtine par son épouse Françoise de Volvire (ou Velluire).

Son petit-fils Nicolas Rouault sera l'un des 4 seigneurs huguenots auxquels le roi Charles IX sauva la vie pendant le massacre de la Barthélemy.

Blason Rouault : « de sable à 2 léopards d'or l'un sur l'autre » alias : « ...armés, lampassés et couronnés de gueules »

Aloph Rouault vend Châteauneuf en 1532 à Gaucher de Sainte-Marthe



* * * * *

Châteauneuf Protestant,

1532, Gaucher de Sainte-Marthe, médecin de François I^o, acquéreur de Châteauneuf en Gâtine. Mort en 1551 à Fontevault à 80 ans. Marié à Marie Marquet.

Blason de Sainte-Marthe « d'argent à 3 fusées et 2 demies, accolées en face de sable, au chef de même ».

Blason Marquet « d'azur au sautoir d'or accompagné de 4 besants de même »

1561, René de Sainte-Marthe, Sgr de Châteauneuf, fils de Gaucher. Né à Fontevault en 1521. Marié à Anne Porcheron, Il mourut en 1572.

Blason Porcheron « d'or au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 hures de sanglier de sable, défendues d'argent, et en pointe d'un porc-épic de sable ».

Sa fille Florence épouse le 22 juillet 1576, Jacques Gilbert, Sgr de la Maison-Neuve de Largeasse, des Ruault de la Blanchardière et de la Joubertière Azay/Thouet.

1578, le 6 sept, Jacques Gillebert écuyer, Sgr de Châteauneuf, de la Maisonneufve, des Ruaux et de La Blanchardière, reçoit hommage des 5 mesures de Saint-Aubin de Jacques des Francs, Sgr de la Bretonnière.

Jacques Gilbert fut, en Gâtine, l'un des premiers adeptes de la religion dite réformée. Il eut des différends avec le curé de Largeasse, François Moine qui l'accusa d'avoir perçu, à son profit, les redevances du prieuré de la Frénière (paroisse de Largeasse, aussi écrit *Ferrière* sur la carte de Cassini, voir détails rapportés par Maurice Poignat)

Blason Gilbert « d'argent à l'aigle à deux têtes de sable ».

1584, 13 juillet, 1^o janvier 1593, Jacques Gilbert rend aveu de Châteauneuf

Nous ne connaissons pas le détail des événements survenus à Châteauneuf durant les guerres de religion, mais nous pouvons en avoir une idée en lisant les combats suivis de troubles qui se sont produits à Mauléon de 1549 à 1605, en particulier en 1587 et 1590 et 1592 date des batailles et occupation par les protestants (Maurice Poignat).

1597, Jacques Gilbert, écuyer, seigneur de Châteauneuf et des Rivaulx en juin 1597 (Bélisaire Ledain). Un fils René qui suit ...↓

1598, 18 novembre, visite pastorale de F. Moyne archiprêtre de Parthenay, rapportée par l'abbé Bénoni Drochon. Suivant le commentaire de l'abbé Drochon, Châteauneuf, château et village de la Rejasse appartenait à la famille de Montauzier (Sainte-Maure). Il ressort de cette visite que le seigneur de Châteauneuf serait de la religion réformée et possède les revenus du prieuré. A l'occasion de ces mêmes visites, nous voyons un baron Montauzier, huguenot seigneur de Pugny.



Notons qu'à la même époque existait une famille Montausier au domaine de L'Aunay, paroisse de Azay-le-Brûlé, près de Saint-Maixent, dont le blason suivant Beauchet-Filleau était « d'or à 3 losanges d'azur, posés 2 et 1 ». Il s'agit d'une autre famille sans rapport apparent avec la famille de Sainte-Maure, duc de Montausier.

1601, le 28 juillet, Jacques Gilbert rend aveu de Châteauneuf à Thouars. Il semblerait qu'à cette époque, la châellenie de Châteauneuf dépendait de Pugny. La famille Gilbert paraissant en second plan derrière les Sainte-Maure de Montausier.

1609, le 9 oct. René Gilbert reçoit déclaration à cause de ladite châellenie.

1636, Louis Proust, sieur de La Goudellière, sénéchal de Châteauneuf reçoit un aveu de Jacque Darrot Sgr de la Haye, paroisse de la Regeasse (Archives de la Barre)

1638, il reçoit aveu des Groseilliers de Jean Jarno, Ecuier, le 28 décembre.

1640, René Gilbert, chevalier, seigneur de Châteauneuf. Il avait épousé vers 1590, Renée de Bétoulat, dont il eut André qui suit ...↓ et peut-être une fille, mariée à Charles de Ste-Maure, qui est qualifié de Sgr de Châteauneuf en 1658 (Gâtine, Ledain, page 372).

Une autre fille, Gabrielle Gilbert est mariée à Salomon Julliot, écuyer, sieur de la Pénissière près de la Châtaigneraie, protestant opiniâtre.

1638, avant cette date, Charlotte Hillerin épouse Guy Tronchet ou Tranchet seigneur de Largeasse. Charlotte était la fille de Jacques Hillerin Sgr de la Rambourgère, de St-Martin et de Bazoges en Vendée ; né à Mortagne en en 1582, étudie le droit à Paris, est lieutenant de l'élection de Mauléon et l'époux de Catherine Massoteau (Beauchet-Filleau, généalogie Hillerin). André Laurentin dans son livre sur le Haut-Bocage confirme ce fait. Nous voyons ainsi la séparation effective des deux châellenies de Châteauneuf.

Blason Tranchet de la Rejasse suivant l'armorial Gouget « d'argent à 3 merlettes de sable ».

Blason Hillerin « de gueules à 3 roses quintefeilles d'argent »

Dans la généalogie des seigneurs de cette époque troublée, nous voyons les nobles se disputer leurs titres et leurs biens au nom de la religion.

1657, Renée de Bétoulat, veuve de René Gilbert.

La famille de Bétoulat, originaire du Berry a aussi donné François, qui a épousé en 1602, Charlotte Pizon, Dame de la Petitière de Secondigny. Leur fils André dit Pizon-Bétoulat par substitution, aussi M de la Petitière, après avoir servi comme page de la reine Anne d'Autriche, commanda une compagnie sous les ordres de Brezé, beau-frère de Richelieu. Il deviendra le garde du corps du cardinal et son âme damnée, avant de se retirer dans un monastère pour expier tous ses pêchés. Voir les détails dans le manuel sur les fiefs de Secondigny Blason Bétoulat « de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois chardons d'or tigés et feuillés de même ».



A cette époque, le duc de la Meilleraye, cousin du cardinal Richelieu, rachète la baronnie de Saint-Maixent, puis Parthenay et enfin en 1640, Secondigny.

La juridiction judiciaire du duché de la Meilleraye et baronnie de Parthenay comprenait dans son ressort les châellenies suivantes :

1° Parthenay, y compris ; Coudray-Salbart, la Ferrière, Autin, Baillage-Bâton, Béceleuf, réunis depuis longtemps.

2° **Châteauneuf.**

3° Hérisson. (En souvenir de Francienne de l'Hospital)

4° Champdeniers.

5° Azay-Poupelinière.

6° Villiers qui venaient plaider en appel à Parthenay.

Ces châtelainies appartenaient à des seigneurs qui étaient vassaux des barons de Parthenay. Secondigny dépendait donc de la juridiction du seigneur de Hérisson, puisque la comtesse en avait fait son domaine d'habitation.

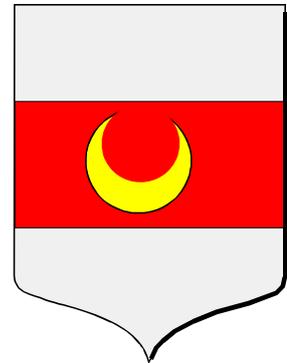
* * * * *

Pugny Seigneurs de Châteauneuf

Le **fief de Pugny** avait appartenu à la famille d'Appelvoisin de 1370 à 1480, date du mariage d'Anne d'Appelvoisin avec Léon de Sainte-Maure, Seigneur de Montausier. Le dernier Sainte-Maure à posséder Pugny aurait été Charles, de Sainte-Maure, duc de Montausier, gouverneur du grand dauphin, fils du roi Louis XIV. Nous trouvons en 1630, le fief de Pugny entre les mains de Louis Sochet, écuyer, seigneur de Villebouin.

1658, Charles de Sainte-Maure, seigneur de Châteauneuf, huguenot, transforma en temple l'oratoire du château. De gré ou de force, il recruta des adeptes dans le pays et, en premier lieu, parmi ses vassaux. Il rend cette même année aveu du fief du Plessis-Olivier de Chiché. Ce fief est en 1717 entre les mains de Jean-Charles de Crussol, duc d'Uzès

Blason Sainte-Maure duc de Montausier, d'après l'armorial de Jouglas de Moréas « d'argent, à la fasce de gueules » La branche de Pugny rajoute en brisure : un croissant montant d'argent ou d'or centré dans la fasce de gueules



En 1691, la seigneurie de Pugny passe aux Le Tellier de Louvois et, en 1716, revient à Jean François Charles de Crussol, 7° duc de d'Uzès.

1659, le 18 avril et en 1680, le 19 juin, André Gilbert rend aveu à Thouars de Châteauneuf. Il avait épousé à St-Hilaire-de-la-Celle de Poitiers, le 8 février 1654, Catherine Orré, présumée fille de Jérôme, Sieur de la Sicaudière, conseiller au présidial de Poitiers. Il dut avoir pour fille Marie, qui épousa Louis de Mousseaux qui suit ...↓

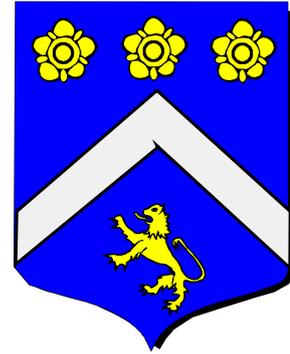
Le 13 décembre 1685, dans une lettre à Foucault, le roi Louis XIV fait demander comment il se fait qu'il y ait encore 803 non-convertis à Moncoutant (*Mémoires de Foucault*, page 524).

La répression contre les protestants de « la Petite Genève » a été brutale, perquisitions, torture et assassinats. Néanmoins en 1747, la généralité de Moncoutant comptait encore 800 protestants. L'apaisement ne viendra qu'en 1787 avec l'Edit de tolérance.

1699, Louis de Mousseaux, écuyer, seigneur de Longchamp, époux de Marie de Gilbert, seigneur de Châteauneuf.

Blason de Mousseaux « d'azur au chevron d'argent, accompagnés de 3 roses d'or en chef et d'un lion de mesme en pointe »

Le 17 juillet 1699, le fief de Châteauneuf était saisi et Jean Texier de Louvois, commissaire des saisies réelles, en faisait l'hommage à Thouars.



* * * * *

Fin de l'époque Protestante,

Pierre d'Arnac II^e du nom, fils de Pierre et de Marie du Drac, Sgr de la Millaudière, fut confirmé dans sa noblesse le 20 juillet 1699, sur le vu de ses titres, par M Tudeuf. Il avait épousé, le 1^{er} décembre 1655 (Chantelin et Roger, notaires), Marie Gilbert, qui lui donna :

1^o René, marié en 1682 à Marie-Anne Vineau.

2^o Silvain, qui suit ...↓.

3^o autre Silvain, Ecuyer, Sgr des Tessonnières, marié en Angoumois, le 10 septembre 1690 à Marie Gouraudin, dont un fils Pierre.

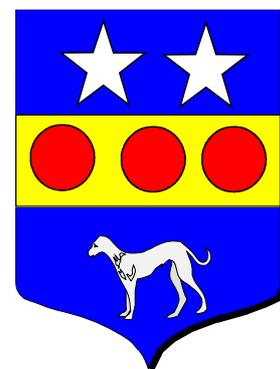
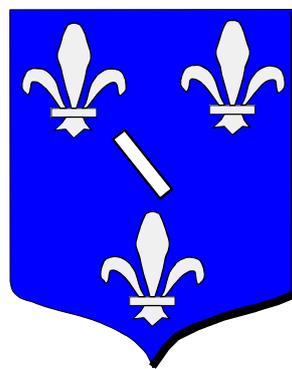
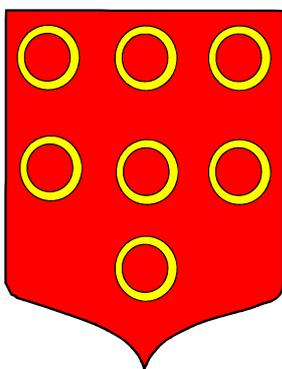
4^o Joachim, qui épousa Suzanne Lenfant

1710-1718, Silvain d'Arnac, chevalier, qualifié de haut et puissant seigneur des châtellenies de Châteauneuf en Gâtine et Thouarsais, marié en 1703 à Marguerite de Naullet (Election de Poitiers) puis le 4 juillet 1710 à Marie-Anne Gourdon de Boisnerbert en Neuvy-Bouin, dont René qui suit ...↓

Blason d'Arnac : « de gueules à sept annelets d'or, 3, 3, 1 ».

Blason Naullet « d'azur au bâton d'argent péri en bande, accompagné de 3 fleurs de lis de mesme posées 2 et 1 ».

Blason Gourdon « d'azur à une fasce d'or, chargée de trois tourteaux de gueules accompagnée en chef de 2 étoiles d'argent et en pointe d'une levrette passante »

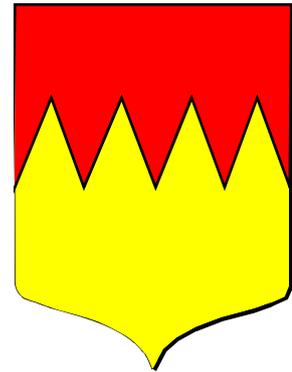


1752, René Arnac, (aussi Darnacq) Chev, Sgr de Châteauneuf et des Granges-d'Orillac, marié à Marie-Louise de Fougières, d'une famille du Berry, fille de François, Chev, Sgr du Coulombier. Postérité inconnue.

Blason Fougière « d'or au chef emmanché de gueules ».

1745, le 19 septembre, en l'église Saint-Pierre de Pouligny (Indre), Marie-Madeleine d'Arnac, fille de feu Sylvain, seigneur de Châteauneuf et de Marguerite de Nolet, épouse, Louis Landerneau.

Deux filles : Marguerite baptisée à la Chapelle-Viviers (Vienne) ; Catherine. La généalogie de Louis Landerneau rapportée par Beauchet-Filleau est douteuse.



* * * * *

Châteauneuf, sous le contrôle de Pigny.

Connus dès la fin du XIII^e siècles, les principaux seigneurs en ont été les Coloigne, puis d'Appelvoisin, puis les Sainte-Maure de Montausier, en 1694 aux Tellier de Louvois, et enfin en 1716, aux de Crussol d'Uzès.

En 1718, André Thomas Denis marié à Louise Brancheu est fermier général de la terre, seigneurie et prieuré de Pigny. Son fils aussi André Thomas Denis marié à Anne-Marie Chiron lui succèdera dans sa charge en 1731. Ils étaient aussi fermier général du château d'Etrie, paroisse de Chanteloup, ou ils logeaient.

Mauroy François-Denis, (Comte de.) Chevalier, Sgr de Pigny, Breuil-Bernard, etc. né le 9 octobre 1698 est le fils de Denis-Simon, lieutenant général des armées du roi, et d'Anne Le Maire. Chevalier de St-Louis en 1725 et lieutenant général des armées du roi, en 1748.

1731, il acquit de Jean François Charles de Crussol, 7^e duc d'Uzès, et autres, avec Anne de Mauroy, sa sœur, les terres et châtellenie de Pigny et du Breuil-Bernard, élection de Thouars, comprenant haute et moyenne justice, etc., plus un château..., plus des moulins et un grand nombre de métairies ; le tout affermé 7 000 livres, plus tous les meubles, matériaux, ustensiles, plus les bestiaux, moyennant 130 000 livres.

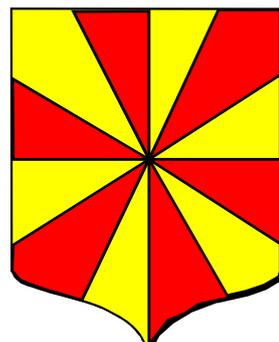
1737, Il épouse Geneviève-Françoise de Pleurre, fille de Jean, Chevalier, Sgr., de Romilly. Il se remaria en seconde noce, en 1745, avec Geneviève Lamoureux, fille de Joseph, Sgr de la Javelière, en Bretagne. Elle fut marraine de la grosse cloche de Moncoutant le 19 juin 1784.

1786, le 1^o mai, **François-Denis Mauroy** décède au château de Pigny, âgé de 87 ans. Il est inhumé dans l'église de Pigny, chapelle de droite.

Blason Maurois : « d'azur au chevron d'or accompagné de 3 couronnes royales ou fermées, de même ». Devise « Dampné n'est pas, sy ne le crois » traduction : « n'est pas condamné si je ne le crois pas »

Blason de Pleurre Seigneur de Romilly « d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 griffons d'or, ceux du chef affrontés ».

Blason Lamoureux de Bretagne suivant Potier de Courcy : « Gironné d'argent et de gueules de 10 (?) pièces » alias « D'argent à 3 mascles d'argent » alias « D'argent à la croix dentelée de gueules ; à la lance d'azur brochante »



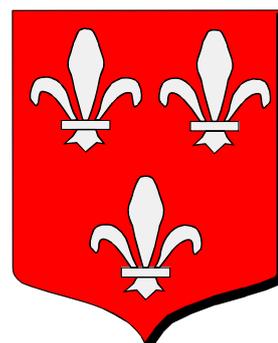
Jean-Denis Mauroy, fils de François-Denis et de Geneviève-Françoise de **Pleure** est né le 31 mars 1735. Encore mineur, il était capitaine des dragons de la reine, puis de grade en grade, succède à son père comme gouverneur de Tarascon. (Bauchet-Filleau)

1767, le 12 novembre, Maurois Jean-Denis, marquis Seigneur de Pugny, Châteauneuf, Breuil-Bernard, Largeasse, etc...., présente une réformation d'aveux (Mémoire Antiquaire de l'Ouest 1936, page 177).

1769, il épouse, par contrat signé par le roi et la famille royale, **Catherine Grassin**, fille de Simon, Chevalier, Sgr., de Sens. Elle mourut à Poitiers le 12 juillet 1791, âgée de 41 ans et fut inhumée le lendemain en l'église cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.

Catherine Grassin est la dernière Dame de Châteauneuf avant la Révolution. Sa femme de chambre était Lisette Pougnauld, femme de Pelot Savin. La correspondance de Denise de Mauroy de la Rochefoucault de 1816 à 1839 est adressée à Mme Lisette Savin à la Maupetitière, commune de Pugny.

Blason Grassin, Ile de France « de gueules, à 3 lys d'argent ».



1776, ≈ Naissance de Denise-Jeanne-Catherine Mauroy, fille unique de Jean-Denis Mauroy et Catherine Grassin. Sa servante était en 1792, Catherine Boquet, épouse Mouton. Ce couple suivra la famille Mauroy durant l'émigration puis le retour en France.

1787, Jean-Denis Maurois, fut nommé par le roi, président de l'Assemblée Provinciale du Poitou, Election de Thouars. Le sieur Féron, propriétaire à Pugny était représentant du Tiers Etat dans cette même Assemblée (Agenda du Poitou 1788)

1789, en mars, il se fit représenter à l'Assemblée de la noblesse.

1790, le 3 juin, il fut accusé d'accaparer des blés, qu'il aurait jetés à l'eau, et d'avoir au château de Pugny des canons et des munitions de guerre.

Requis par le citoyen Miguet, maire de la Chapelle-St-Laurent, Gabriel-Paul Jarry, commandant la milice locale de 1.500 (?) hommes accompagne les citoyens Roy, notaire et 3 officiers municipaux de Pugny, Jacques Sionneau, Louis Fradin et Alexis Debordes, plus Brillaud, greffier. Reconnu innocent, il a prêté le serment civique et a du crié plusieurs fois « Vive la Nation, Vive le Roi » (Mémoire des Antiquaires de l'Ouest 1904, page 365, Bulletin des Ant. De l'Ouest, 1952 page 170 et plus de détails dans L'Histoire de la Chapelle-St-Laurent de Maurice Poignat.)

Quant aux prétendus souterrains, on se rendit copte qu'il s'agissait de trous pratiqués dans les champs du voisinage pour y extraire la pierre nécessaire à l'entretien des chemins. Le détail de la visite est à la Bibliothèque Nationale, LB 39 11488.

Le 22 juillet, suite à la « Grande Peur » les officiers municipaux de Parthenay, signalèrent l'arrivée dans la ville du marquis de Mauroy, de Pugny « avec leurs domestiques, armes et bagages, tous saisis de frayeur » (Maurice Poignat, La Chapelle-Saint-Laurent, Michel Fontaine éditeur, 1989) La Grande Peur vient de la rumeur qu'une armée anglaise aurait débarquée à Nantes, et se répandait dans le Poitou en pillant sur son passage.

1792, en août, à la suite d'un mouvement de révolte de défense des prêtres réfractaires ; les insurgés, partis de Pugny, où reniant son serment prêté à la République, le marquis de Mauroy fit remettre aux insurgés, par son intendant, un drapeau de soie blanche brodée aux armes de France, saccagèrent, à Châtillon, la maison du président Poupard et brûlèrent les papiers administratifs. (La Chapelle-St-Laurent, Maurice Poignat, page 45)

Les républicains en représailles, incendient le château de Pugny. Les révoltés eurent 400 tués ou blessés. (Georges Picard, Histoire du Département des Deux-Sèvres 1790-1939, librairie Brissaud, Poitiers). Tous les valets de peine du château auraient péri, les armes à la main.

Au cours de l'été, les administrateurs des Deux-Sèvres envoyèrent à Pugny les commissaires Duchatel et Coustis accompagnés de l'ingénieur en chef du département. Ils déclarèrent, à leur retour, n'avoir pu approcher du château « à cause des attroupements considérables dont il était le centre » (Jules Richard, Histoire de l'Administration des Deux-Sèvres depuis 1790 jusqu'à la Révolution de 1830, tome I, Niort, Robin, 1845)

Suivant Mercier du Rocher, avant d'émigrer en 1793, le marquis de Mauroy s'était employé à amener les paysans « ...De concert avec les prêtres réfractaires, il avait avec un noble du voisinage, parcouru plusieurs communes, annonçant que les émigrés s'avançaient sur Paris, qu'ils allaient rétablir la religion de leurs pères et délivrer le roi de la dure captivité dans laquelle le tenait l'Assemblée Nationale... » (Maurice Poignat)

Spécialiste du double jeu, entre républicains et royalistes, avant d'émigrer, le marquis aurait, suivant la légende, enterré son trésor, de l'or et de l'argenterie, autour de la demeure. Revenu en France en 1818, peut-être, étant trop âgé, il ne put jamais remettre la main sur ce pactole. (Pourquoi n'a-t-il rien confié à sa fille ?)

1793, (date à vérifier) les biens de la grande Châtellenie de Châteauneuf en Gâtine sont vendus comme « Biens Nationaux » Mise à pris de 188.000 livres. (Maurice Poignat, Le Pays de Bocage Michel Fontaine, éditeur)

Le Château de Pugny y compris les meubles furent vendus et une dizaine de métairies pour 246.000 francs (Bressuire, Philippe Gaury, page 160, les Editions du Choletais, 1988) et (A.D.D.S. Q 18)

1793. Jean-Denis Maurois émigra le 8 ventôse an II (28 déc.1793) en compagnie de sa famille et de celle du sieur Mouton, fidèle serviteur de Pugny.

Il servit dans l'armée des princes, contre la Révolution, en qualité de premier colonel des grenadiers de Bourbon. Commandeur de Saint-Louis en 1797, pendant l'émigration. Il fut nommé Grand Croix en 1814. Pendant la Restauration, il fut nommé Lieutenant général des armées du roi.

1794, en janvier, une colonne infernale de Turreau détruit le barrage de l'étang de Pugny, mettant à sec les douves. Les Républicains détruisent ensuite le château situé à l'intérieur des dépendances encore visibles de nos jours.

1794, les troupes républicaines créent un camp retranché à Largeasse, pour contenir d'éventuels soubresauts de la part des Chouans. Dans ce camp, commandé par le capitaine Spital, situé à 1,7 km de Largeasse, route de Vernoux, sur une hauteur au sud-est de la ferme du Châtaignier, les chefs républicains auraient enterré leurs trésors constitués par leurs rapines dans les châteaux des environs ? Le nombre considérable de balles de plomb durci retrouvées chaque année après les labours correspond sans doute aux nombreuses fusillades qui eurent lieu près et sur le camp (Les Amis de Antiquités de Parthenay N° 9, 1960 Elie Auriault)

1798, le 15 juin, Mariage à Dubne Esthonie, pendant l'émigration, de Denise-Jeanne-Catherine, fille unique de Jean-Denis Mauroy, avec Jean-Baptiste, baron de la Rochefoucauld-Bayers (Apremont, Vendée) Le mariage fut régularisé à Paris, le 17 avril 1809

De retour de l'émigration, Denise de Mauroy, a passé 6 mois à Pugny (lettre du 29 octobre 1826)

Jean de la Rochefoucault, fils de Pierre-François et de Marie-Louise-Gabrielle de Rivaudeau, était lieutenant-général des armées du roi, membre de la Chambre des pairs de France, grand Croix de St-Louis, etc. Jean de la Rochefoucault décède à Paris, des suites de crises de goutte, le 1^o février 1834.

Un fils, François-Denis-Albert de la Rochefoucaud °20 mars 1799. En 1816, il est le plus jeune officier de son corps. En 1824, il est nommé chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne. Il épouse le 7 septembre 1826, à Paris, Melle de la Poterie âgée de 18 ans. Un fils du jeune ménage, cité dans les lettres de sa grand'mère, né en 1827.

Denise de Mauroy, veuve, fit son testament le 1^o février 1836, faisant divers legs à ses serviteurs (Mémoire Sté Stat. D.S. 1885, pages 114, 34)

1818, Jean-Denis Maurois décède à Paris le 7 janvier 1818, âgé de 83 ans. Curieusement, son existence n'est pas confirmée dans la correspondance de sa fille à Lisette Savin en 1816 ?

Les papiers de la famille Mauroy sont aux Archives de La Roche-sur-Yon et à la Bibliothèque Nationale, Séquestre révolutionnaire, T 257, papiers Mauroy.

* * * * *

Trésors de Pugny.

Le trésor de la famille Mauroy, consistant en biens mobiliers, vaisselles, argenteries, etc. aurait été caché dans l'enceinte du château, avant le départ pour l'étranger du marquis de Mauroy. Il aurait découvert, pendant la période de trouble et le sieur Huzé dit Poitevin (emprisonné en 1792) à cette époque régisseur du domaine pour le compte des nouveaux propriétaires, en aurait fait l'inventaire. Dans une lettre du 29 mars 1820, Denise de Mauroy La Rochefoucaud, signale en posséder une copie ; à moins qu'il ne s'agisse de l'inventaire des Biens avant la vente comme Biens Nationaux ?

Un second trésor, aurait été mis à jour avant 1900. Il s'agit d'une bourgne (panier en forme de jarre, fabriqué à partir de paille tressée) remplis de pièces d'or éventrée par le passage d'une charrue. La rusticité de l'emballage montre que l'auteur du dépôt été pressé, et qu'il n'a pas eut la possibilité de retirer son or. La vente de l'or aurait transité par un bijoutier de Largeasse.

Version Audinot. Il est inutile de rechercher le trésor enterré au moment de la Révolution et dont l'existence a été rapportée par Didier Audinot (revue Trésors et Histoire et, livre Trésors enfouis des Guerres de Vendée et de la Chouannerie, édition Etrave, 2002) Le trésor aurait été mis à jour peu après la Révolution par l'un des fermiers qui n'a pas avoué mais a acheté deux métairies et, en 1854, fait remettre à neuf la petite église de Pugny !

Prieuré Saint-Pierre de Pugny. En provenance du château de Pugny, existe un ciboire du XVII^e siècle avec armoiries accolées d'une part Montauzier-Chateaubriand et d'autre part, Angenne-Vivonne. Classé MH, base Palissy.

Eglise Notre-Dame du Breuil-Bernard. En provenance du château de Pugny, existe un ensemble calice et burettes avec plateau, armoriés de deux blasons accolés :

A « écartelé aux 1 et 4 de gueules à la fasce d'argent, aux 2 et 3 d'argent semé de fleurs de lys sans nombre »

B « écartelé aux 1 et 4 d'azur au sautoir d'argent, aux 2 et 3 d'hermines au chef de gueules » Familles : Montauzier-de Chateaubriant et d'Angenne-Vivonne. MH.

* * * * *

La vieille forteresse de Châteauneuf, dont les seigneurs avaient longtemps disposé du droit de haute justice et perçu des redevances sur une centaine d'arrière-fiefs, n'avait jamais été complètement remise en état après les dommages que lui avaient causés les catholiques au cours des guerres de religion (Maurice Poignat, Le Pays de Bocage).

Dans le même ouvrage, Maurice Poignat rapporte : L'église de Largeasse, fut endommagée, en 1561, par les huguenots d'un moine défroqué Champagnac qui commirent dans la région, de nombreux méfaits ?

L'église paroissiale du Breuil-Bernard conservait des vases sacrés : calice, burettes et plateau doré (classé monuments historiques par arrêté du 25 sept. 1901), provenant du château de Pugny et sur lesquels sont gravés les blasons des : de Sainte-Maure, duc de Montausier, de Chateaubriand d'Argennes, marquis de Rambouillet et de Vivonne.

* * * * *

Prélude à la Révolution :

Au environ de l'an 1700, la famille Gentilz, de la Chapelle St Laurent a donné de nombreux magistrats vivant dans le nord de la Gâtine : greffiers de la baronnie de Bressuire, de Clessé et de Moncoutant, juge sénéchal du comté des Mottes, docteur en droit à Poitiers, maire de Parthenay à partir de 1765. Blason « d'argent à un clou d'or, accompagné de 3 roses de même, 2 et 1 »

Cette famille s'allie en 1734 à celle des Jouyneau-Desloges, notaires à la Chapelle St Laurent depuis un siècle, et que nous voyons, sénéchal et juge ordinaire des châtelainies de **Châteauneuf, Pugny**, du Breuil-Bernard. René-Alexis Jouyneau, l'un des premiers journalistes fonde en 1772, le journal, *les Affiches du Poitou*, directeur M. Chevrier, rue Saint-François à Poitiers. Il est ensuite historiographe du Comte d'Artois, gérant de la Gâtine. Il reçoit les plus hautes charges administratives du Poitou.

Blason Jouyneau « d'or à 3 cornets de sable posés 2 et 1 ».

Pour connaître l'histoire de cette partie de Gâtine à cette époque, il serait intéressant d'étudier les écrits de ces personnages.

La relation détaillée de la visite du château de Pugny a donné l'impression d'une brochure de huit pages, tirée en 1790 sur les presses de M.V. Chevrier, imprimeur des *Affiches du Poitou*, à Poitiers. Bibliothèque Nationale où elle est cataloguée sous la cote LB 39 11488.

* * * * *

Visites dans l'Ancien Archiprêtré de Parthenay

Eglise Saint-Etienne de la Rejasse,

En 1598, le 18 novembre. Et ledict jour, sur les huit heures du matin, nous avons fait visitation dans l'église de Saint-Etienne de Largeasse, où avons trouvé Messire François Moyne, curé dudict lieu et résident et servant icelle, lequel nous a juré et affirmé n'estre confidentaire, ne faire aucune pension de sadict cure, ne des fruicts d'icelle à aucuns gentilshommes et aultres, ains en prendre les fruicts.

Et après le son de la cloche c'est aussi trouvé Pierre Gauldry, segrettain de ladict paroisse qui nous a dict le semblable et nous a dict ledict segrettain aucuns enfans ne sont mort sans baptesme, ne aucunes personnes sans confession, et avons trouvé sur le grand autel le registre du pappier baptismal des baptesmes faitcts en la présente année.

Enquis audict curé et segrettain où estoient les principaux ornemens de ladict église, nous on dict le curé les avoir en garde, et n'y en avoir que bien peu.

Avons trouvé l'église en fort pauvre estat de couverture, comme la nef, le cœur d'icelle tout vousté et couvert de thuilles courbes. Et nous a dict outre ledict curé, que lorsqu'il n'y a point de feste le lundy, il va dire la messe à une chapelle nommée saint Georges, en la paroisse de la chapelle Saint-Laurent (*sans doute au château des Mothes-Coupoux*), à l'acquit du prieur de Largeasse.

Enquis ledict curé et segrettain qui est le vray titulaire et qui prend les fruicts et revenu du prieuré dudict lieu de Largeasse, qui en fait le service et quel service y est dheu, nous a dict ledict Moyne que sy-devant il a fait pourvoir aux ordres sacrés de prestrise ung sien nepveur, et que pour luy apprendre son ordre canonical, il avoit promis à Anthoine de Longeville, escuyer, sieur du Breuil, à présent absent, servir iceluy prieuré *in divinis* et les sattsiffaire, ce qui n'a esté fait, puis ung an en sa.

Et en l'année dernière a levé les fruicts d'iceluy prieuré, **le sieur de Châteauneuf qu'on dict estre de la prétendue religion**, et ne l'on vu assister, ne venir à la messe ne aux canoniales, et a déclaré ledict Gauldry ne savoir signé.

F. Moyne, prestre et curé susdit.

Antoine Pasquet.

Le texte ci-dessus est intégral, dans son orthographe d'origine.

En 1664, visite faite par Messire Gabriel Voisine, archiprêtre, assisté de Messire Bernard, son secrétaire. L'église est pauvre, mais proprement ornée. Le Saint-Sacrement dans une custode d'argent ; curé M^o Michel Hullin, et vicaire du prieuré, y résident, M^o Pierre Béchaud.

En 1686, le ciboire est en cuivre ; le cimetièrre est dans le milieu du bourg et sans clôture. Environ 550 communions, dont 15 nouveaux convertis ; deux seulement font leur devoir ; les 13 autres ne vont à la messe et à vêpres que rarement. Il y a aussi un ancien catholique qui n'a pas fait ses pâques depuis deux ans. De plus, un nommé Jean Arnault, fils de Pierre Arnault et de Marguerite Lavigne, après contrat fait et bans publiés, qui dit être du diocèse de Limoges, n'a pas pu être marié, faute de certificat du curé de sa paroisse, qu'il dit être le Pont-Saint-Martin ; il est en concubinage depuis 7 ans. Il y a un jeune homme, de bonnes mœurs, qui apprend l'a, b, c. Le prieuré est possédé par M de la Tour-en-Conjon.

En 1695, M Michel Hullin. Le Saint-Sacrement est conservé dans un ciboire d'argent. Le revenu de la fabrique consiste en trois charges et deux mesures de blé et deux boisseaux d'avoine ; pas de plaintes contre M le curé.

En 1697, l'église est mal tenue, et M l'archiprêtre conclut sa visite par ces paroles : cette paroisse mériterait changement de pasteur et de vicaire pour plusieurs raisons.

En 1698, M le curé est le même. Il y a 500 communions 4 nouveaux convertis, savoir : la demoiselle Chapon, Françoise Blanchard, veuve de feu Jacques Forestier, sieur de la Gertie, Jacques et François Forestier, leurs enfants, lesquels ne font pas leur devoir.

En 1725, on reconstruit les murs latéraux, les angles de la façade et le clocher fut édifié à l'emplacement de l'ancien à demi ruiné.

En 1731, M^o Pierre-Théodore Taffoireau curé, et M^o N. Lefort, son vicaire. L'église est en bon état ; le clocher à coté de l'église avec 2 cloches. Deux chapelles, une de la Sainte-Vierge et l'autre de Saint-Roch. Le chœur seul est voûté. Il y a 32 livres de revenu ; la résidence, les instructions et le catéchisme se font avec édification. 650 communions. Patron de la cure, M l'abbé de Bourgueil ; seigneur d'Arnac ; juge M de la Robinière, de Bressuire ; procureur M Jouineau, de la Chapelle ; fabriqueur Antoine Rouet. Il n'y a pas de presbytère.

En 1742, même curé et même bon ordre dans l'église.

Textes recopiés par l'abbé Bénoni Drochon en 1884 Edition *Res Universis*.

Au milieu du XVII^o siècle, la voûte s'écroula et fut remplacée par un plafond en bois.

L'église est transformée en magasin à fourrage voire en étable pendant la Révolution, et ce pour les besoins des soldats campant dans le voisinage du bourg.

En 1858, l'abbé Bernard s'emploie à la restauration de l'église. La nef est rehaussée et le chœur doté de deux autels collatéraux.

En 1888, le même abbé fait reconstruire le transept et le chœur.

* * * * *

Visite de Châteauneuf le jeudi 26 juillet 2001,

MM Bertaux Louis, propriétaire du domaine, Guisnard Jean-Paul de Neuvy-Bouin, Julliot Jean-Marie et Claude de Secondigny (trois retraités en balade).

Les restes du château sont posés sur un gros bloc de granit, placé comme un promontoire dans une courbe du ruisseau dit de Mortueil ; ce dernier alimentant la petite rivière l'Ouine qui se déverse, à proximité dans la Sèvre Nantaise. Plusieurs étangs se succèdent le long de ce ruisseau, dont l'un borde le côté Est du château.

Nous distinguons nettement les cinq tours et le mur d'enceinte, posés sur le bloc de granit qui est apparent sur toute la périphérie. Une pelouse et un entretien soigné des courtines, mettent en valeur l'ensemble du site.

La rapidité de la visite improvisée ne permet pas une étude détaillée. Néanmoins nous voyons que l'appui du pont-levis est situé en hauteur, ce qui indique bien la présence d'une deuxième enceinte.

M Bertaux se rappelle avoir connu dans son enfance un fossé profond au Nord-Est près de la route d'accès ; Ce qui confirme bien l'isolation du château, placé sur son rocher entouré d'eau, comme dans une île. Cette coupure est encore visible.

La tour principale formant châtelet a été foudroyé par un orage qui a détruit sa couverture. La partie supérieure des murs est terminée par une maçonnerie différente de la base, avec une rangée de modillons supportant une corniche circulaire. Au moment de la construction, cette tour devait se terminer, soit par un toit conique posé directement sur la corniche, comme au château de Tennesus, soit être surélevée d'environ deux mètres pour former une bretèche ou chemin de ronde ; le toit étant alors surélevé de cette hauteur.

M Bertaux nous a fait visiter l'intérieur de « sa cave » qui est à la base d'une autre tour. Nous y voyons une chambre de tir en parfaite conservation avec meurtrière et trou circulaire pour le passage d'une couleuvrine. Nous voyons aussi à différentes hauteurs, à l'extérieur des tours et des courtines, des archères isolées.

Dans son ensemble, le château a été débarrassé des constructions récentes parasites, et se présente malgré l'usure du temps, tel qu'il devait être après les guerres de religion, soit la fin du XVII^e siècle.

Après un examen rapide du site, la lecture de la généalogie historique et par analogie avec les autres châteaux forts de Gâtine, nous pouvons émettre l'hypothèse suivante sur les phases de construction du château.

1° Existence d'une Motte féodale sur le promontoire.

2° Entre 1202 et 1240, construction par Savary de Mauléon, du château, avec le concours financier de Jean Sans Terre. Cette construction s'inscrit dans l'ensemble de renforcement des forteresses protégeant les biens des héritiers d'Aliénor d'Aquitaine (1122-1204) : Parthenay, Secondigny, Tennesus, Hérisson, Les Mottes-Coupoux, Béceleuf, Champdeniers, Germond, Tournant et le Coudray-Salbart, etc.

3° Remise en état au début du XV^e siècle, à l'occasion des luttes entre Artus de Richemont et la Trémoille (1427-1433).

4° Renforcement, au moment des guerres de religion, fin du XVI^e siècle et refuge à l'époque des Dragonnades de la fin du XVII^e siècle.

5° Entre 1632 et 1643, sur ordre de Richelieu, répression menée par son beau-frère, Maillé-Brézé, avec destruction des défenses des châteaux-forts.

* * * * *



Arrière-Fiefs relevant de Châteauneuf.

1° La Barretière, paroisse de Saint-Aubin le Cloud, tenue en 1426 par Jean Herbert, dit de Sazay, en 1511 par Constantin de Sazay, écuyer.

2° La Barrière en Saint-Aubin, tenue en mai 1507, par Charles de Pougnes, écuyer, seigneur de Pougnes, fils de Louis de Pougnes, écuyer.

3° Un quarteron de terre au village de Bois-Nerbert, en Neuvy, tenu en 1470, par Simon Massé, écuyer.

4° Une borderie à Bois-Nerbert, située près le fief d'Argenton, appelée la Borderie de Villeneuve ; plus une pièce de bois au Bois-des-Brosses, près dudit Villeneuve et tenant au bois du seigneur d'Argenton et au bois de Jean de la Bouscle, fiefs tenus en 1484 par Antoine de Mont-Richard, écuyer, seigneur de la Dudelinière.

5° L'Hôtel du Bois en Saint-Aubin ; la Dazaire et le Grand-Maignoux en Saint-Aubin ; Les Gats-Bodart, près le chemin Vernollois (Vernoux ↔ Parthenay), possédés par les Guillemard, de Parthenay ; la Godelinière, près les Bordes, en Saint-Aubin, fiefs tenus en Saint-Aubin, fiefs tenus en 1497 par Jeanne Aymerie.

6° Terres à Boisragon et à Brelou, tenues en 1504 par Pierre Parthenay, écuyer, seigneur d'Availles, à cause de sa femme, Louise Chevalier.

7° Les Brosses en Saint-Aubin ; trois maisons à Hérisson ; la moitié de la vente du pain au marché de Hérisson, le samedi ; les Vergnes, dans Largeasse, près le Plessis-Souchart ; les Landes, dans Largeasse, possédées par les héritiers de feu François Chausson ; autres terres dans Largeasse, tous fiefs tenus en 1492 par Georgette Jau, veuve de René David, écuyer, seigneur de la Chambirandière, tutrice de Jean David, son fils aîné.

8° La Moitié de l'Herbergement de Breuil-Bon, appelé vulgairement le Bois, près Champdeniers, et autres fiefs tenus en 1497 par Mathurin Rapousson, écuyer, seigneur de Breuil-Bon, héritier de feu Louis de Marconnay, écuyer, seigneur de la Meyre et Breuil-Bon.

9° Chambord et la Bordelière en Saint-Aubin, tenus en 1498 par Guillaume de Nuchèze, écuyer seigneur de la Mesnardière et de Chambort.

10° Le Grand-Chastenay et la Mesnardière en Saint-Aubin, tenus en 1497 par Jean Robin, prêtre, seigneur de la Proustière.

11° Le Petit-Chastenay, en Saint-Aubin, près l'étang de Rideasse, tenu par Guillaume Giraud, prêtre, en 1492.

12° Quatre borderies à la Cousdrelle d'Aubigny ; la Chambiraudière en Saint-Aubin ; la Fraizonnière en Saint-Aubin, possédée en 1492 par Guillaume Chaigneau de Parthenay ; la Bauberrière, en Saint-Aubin, possédée en 1492 par Geoffroy Boutin, héritier de Pierre Boutin, ayant transport de feu Geoffroy d'Abin, chevalier ; la Lourie, en Fenéry ; le Breuil, en Saint-Aubin et Pougnes, possédé en 1492 par les héritiers de feu Guichart du Retail ; la Bélinière, en Saint-Aubin ; le Grand-Margot, en Pougnes, possédé en 1492 par les héritiers de feu Robert Eschallard ; la Renaulière et la Grandinière, en Pougnes, et la Guittonnière en Saint-Aubin, possédées en 1492 par Louis de Pougnes, héritier de feu Jean de Pougnes, la Charantonnière en Saint-Aubin ; tous fiefs tenus de Châteauneuf en 1492 par Georgette Jau, veuve de René David, écuyer, seigneur de la Chambiraudière de St-Aubin

13° Le Chêne, la Berhelière, la Regnelière, la Grande-Motte, les Bordes et le Chambort en Saint-Aubin, appelés les cinq mesures ; le Péage traversain en Saint-Aubin, commençant au chemin de la Renelière, descendant au gué du Rondeau, montant au grand chemin Vernollais, allant au cerisier de la Béraude, descendant au delà du chemin du Grand Bois de Pougnes, de là au bois des Brosses et comme l'on va à la Mesnardière, de là à l'eau du Petit-Chastenay, où est l'étang de Rideasse, et de là à l'ormeau Richard, où il finit ; le peschage du Palais, commençant près du moulin de Saint-Aubin, allant à l'eau de Gourry et à l'étang de Rideasse, jusqu'à l'eau du seigneur de Frondeboeuf, à cause de son lieu de Boisdaire et finissant au moulin de la Menantière ; Boisdaire, possédé en 1492 par Gheoffroy Frondeboeuf ; tous tenus de Châteauneuf en 1492 par Louis Grignon, écuyer, seigneur de la Morinière.

14° Le Cormenier en Neuvy, tenu en 1482 par Grelet Bariteau, écuyer.

15° La Cossonière en Neuvy et le bois de Bouin en Neuvy, tenus par Antoine de Valory, écuyer, à cause de sa femme, Isabeau de Montalembert, en 1490.

16° La Donnelière et la Pépinière, la Choustière et la Mimaudière, paroisse des Grosseillers, tenues en 1497 par Jacques Dupont, écuyer, seigneur du Pont.

17° La Fresnaye en Saint-Aubin, tenue par Marc Jarno, seigneur de la Seguinière en Fénéry, en 1497.

18° Les Gasts-Chauvereau, paroisse des Grosseillers, tenus en 1503 par Jacques Rouhault, écuyer, seigneur de Pamplie, ayant transport de frère Pierre Faure, docteur en droit canon, commandeur de Saint-Antoine de la Lande.

19° La dîme de Gerzay et de Pressigny, tenue en 1503 par Jean de la Voyrie, écuyer de la Voyrie.

20° Les Gasts-Bodart, près des Caquinières en Saint-Aubin, tenus en 1497 par Guyot de Nuchèze, écuyer, seigneur des Caquinières.

21° Les Gasts de Bouin, tenus en 1492 par Collas de la Vollanchère.

22° La Joubertière en Neuvy, tenue en 1491 par Jeanne Barrot, dame de la Chèze, fille de feu Me Jean Barrot.

23° Longeville en Fénéry, tenu par François de Longeville, écuyer, seigneur de Longeville, fils aîné de feu Jean de Longeville, écuyer, seigneur dudit lieu 1492.

24° Les Grandes-Linières, Saint-Aubin, tenus en 1497 par Jean Thomas.

25° Les Maroys en Largeasse, tenus en 1501 par François Clémens.

26° La Morelière en Largeasse, tenue par Jean Richier, écuyer, en 1499.

27° Le Plessis-Souchart en Largeasse, tenu en 1506 par Jacques des Roches, abbé de Notre-Dame de l'Absie.

28° La Plaigne en Largeasse, tenue en 1507 par Jean Clergeau, de Bressuire, ayant transport par retrait lignager de Henri Chausson.

29° La Rellerie en Saint-Aubin, tenue en 1502 par Benoist Richier, écuyer, à cause de sa femme, Jeanne Borilleau.

30° L'herbergement de Saint-Aubin-le-Cloud, près du cimetière dudit lieu et de la rivière du Palais, possédé en 1716 par le seigneur des Francs de la Bretonnière, seigneur de Saint-Aubin, qui le vend en 1720 au président du Bois ; la Saulnerie en Saint-Aubin ; la Foucherie du Gast en Azay ; les Bordes en Saint-Aubin ; la Chevalerie et la Barreyre en Saint-Aubin ; Bonnicault en Fénéry ; Montbail en Fénéry, possédés en 1497 par Léon Pizon, seigneur de la Petitière ; La Morretièrre en Saint-Pardoux, possédée en 1497 par Jean Moreau ; la Saillière et le Fouilloux, près les Caquinières ; l'Aspretière, près Laurière en Saint-Aubin ; tous fiefs tenus de Châteauneuf en 1497 par Nicolas Roigne, écuyer.

31° Le **fief de Puychemin** en Gâtine (Oroux) tenu en 1356 par Thibaut de Granges, chevalier ; en 1384-1394 par Jean de Granges ; en 1419 par Guillaume de Granges ; en 1469 par Marguerite Boutaude, veuve de Guillaume Pépin, licencié es lois, conseiller au Parlement ; en 1501-1510 par Guillaume Olivier, écuyer, seigneur de Migalant et de Perdandalle ; en 1514 par René de la Court, à cause de Catherine Olivier, sa femme, fille de feu Guillaume Olivier ; en 1529-1545, par Mathurin Pidoux ; en 1613 par Olivier Chapelain, écuyer, seigneur de Perdandalle (*Chalandeau*) ; en 1640 par César Luillier, chevalier ; en 1694 par Ruben Regnier, chevalier. De Puychemin canton de Champdeniers relevaient :

1° la Jourdinière en Oroux.

2° la Jacquetière en Thenezay, possédée en 1501 par Jeanne de la Chaussée, héritière de feu messire Jean de la Chaussée, son frère.

3° le Pin.

4° la Touche en la Pératte, possédée en 1501 par François Eschallard seigneur de Maillé.

5° les Chennelières en la Pératte, possédées par le prieur.

6° le fief Viault, dans Aubigny.

7° les Caquinières en Saint-Aubin, possédées en 1501 par Guyot de Nuchèze, écuyer ; en 1600 par Charles Jousseaume, écuyer, seigneur de Varaize et des Caquinières ; en 1621 par René Claveurier, écuyer, seigneur du Tillon, du chef de Jeanne Jousseaume, sa femme ; en 1639 par Jacques Engaine, seigneur de Saint-Germier, époux de Renée Claveurier ; en 1691 par Jean Olivier, procureur ducal du duché de la Meilleraye.

8° Mouillepain et la Poussardièrre en Saint-Aubin possédée en 1356 par Aimeri Rataut, puis par Guillaume Mouschet, 1356-1391 ; par Jean Chauvin en 1394 ; par son fils Jean en 1419 ; par Guillaume Chauvain en 1460 ; par Mathurin de la Court en 1509 ; par Jacques Buignon en 1510-1514 ; par Jean Buignon en 1529 ; par Nicolas Buignon, enquêteur en Poitou, fils de feu Jacques Buignon en 1545.

9° le Pingier, la Sallière, Froidepoyré ; la Fraignaye, en Saint-Aubin, possédés en 1501, par Jacques de la Cour et autres héritiers de Jean Chauvin.

10° la Galichée alias la *Galucherie* en Secondigny.

32° la Vrignaudière en Saint-Aubin, tenue en 1389 par Geoffroy de Saint-Aubin, valet, seigneur de la Séguinière, la Vergnaudière et la Borderie-aux-Fors, près la Verrie ; en 1493 par Louis Grignon, écuyer, seigneur de Moynère ; en 1516 par Jeanne Chevalleau, veuve de Louis Grignon, écuyer ; en 1735 par Pierre-Alexis Dubois, chevalier, vicomte d'Anisy, seigneur de Saint-Aubin, les Vrignaudières et cinq mesures, président aux requêtes du Parlement ; en 1783 par Marie-Charles du Chileau, chevalier, marquis d'Airvault, seigneur du Chilleau, la Poupelinière, etc., maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis, lequel vendit les Vrignaudières, le 20 octobre 1783, à Pierre-Marie de Joubert, chevalier du Landeau. Des Vrignaudières relevaient : la Dandellière en Saint-Aubin ; Boisdaire Saint-Aubin, possédé en 1497 par Pierre de Frondeboeuf, Ec, Sgr de Boisdaire.

33° La Brumière en Saint-Aubin, tenue en 1597 par Jean Rogier, seigneur d'Iray, qui obtient du seigneur de Châteauneuf, le 1° juin 1597, la permission de bâtir forteresse à la Brunière. En 1623, Samuel Poignand, seigneur de la Courlaire, demeurant à Parthenay, acquiert la Brunière de Jean Rogier et de Jeanne David, sa femme.

34° Les Coups, les Raollières, la Foucaudière, la Traynière en Saint-Aubin ; la Bourdinière, près la Poussardière, possédée en 1503 par Geoffroi Tutault ; la Limousinière, le Pont de Saint-Aubin, à Saint-Aubin-le-Cloud, près le Palais ; Puyfaucou, près du Pont ; la Creusse, tous fiefs tenus en 1503 par Charles Duplessis, seigneur de Saint-Mesmin, à cause de Louise de Montfaucou, sa femme.

35° Sept borderies de terre assises près le chemin de la Bouterie à Champdeniers ; à la ville déserte ; entre la Roche-Bérault et la Saunerie ; à la Gasconnière ; au Plantis ; aux taillées de Champdeniers ; au Chastellier ; à l'Espaupin ; près la Belle-Croix aux ajoncs, dans les paroisses de Saint-Denis, Champdeniers et Germond, fiefs tenus en 1497 par Christophe Després, écuyer, seigneur de Jaulnay.

* * * * *

La numération des ces fiefs, établie par Bélisaire Ledain, montre l'importance de l'ancienne Châtellenie de Châteauneuf en Gâtine

* * * * *

**- Seigneurs de Boisnalbert en Neuvy-Bouin -
Deux-Sèvres
...de l'origine connue à nos jours...**

Famille Parthenay Archevêque,

Connue dès le début du XI^e siècle, la famille de Parthenay figure parmi les plus importantes du Poitou.

Châteauneuf fait partie à cette époque de l'ensemble défensif de la Gâtine sous le règne des sires de Parthenay qui rajoute à leur nom celui d'archevêque en souvenir de Josselin qui en 1059 devient archevêque de Bordeaux.

La famille Parthenay gardera son autorité sur la Gâtine et Châteauneuf jusqu'en 1419, date à laquelle le roi Charles VII achète les biens de Jean III Parthenay.

Blason « burelé d'argent et d'azur, à la cotice de gueules en bande brochant sur le tout », soit 10 bandes horizontales.

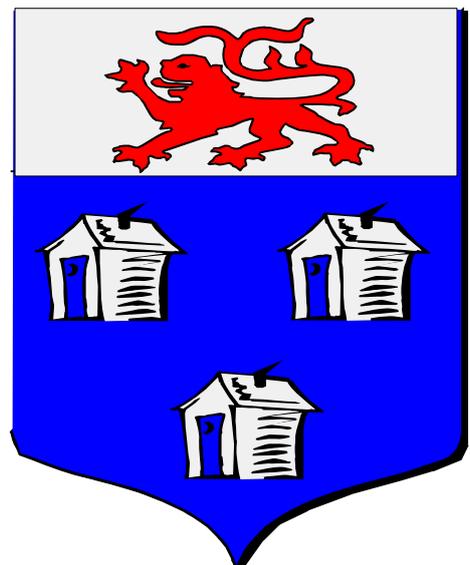


Famille Chambret,

Premier Seigneur du fief de Boynerbert connu au XV^e siècle. Elle conservera son fief jusqu'à la fin du XVI^e siècle, à l'époque troublée par les guerres de religion.

Blason « d'azur à 3 chambres d'argent, portes ouvertes, au chef d'argent chargé d'un lion passant de gueules »

A la même époque nous trouvons une autre famille Chambret seigneur de la Garonnière et Mondardière de Secondigny.

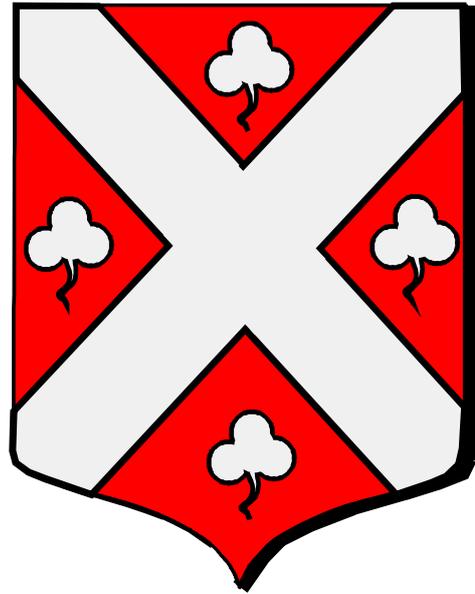


Famille Estivalle,

Michelle Estivalle est au début du XVI^o siècle, Dame de Boisnalbert par son mariage avec Hélié Chambret.

En Gâtine, nous trouvons aussi Louise Estivalle Dame de la Poupelière qui en 1548, suite à des visions, fait construire la 1^o chapelle de l'Agenouillée à Azay-sur-Thouet.

Blason Estivalle « de gueules au sautoir d'argent cantonné de 4 trèfles de même ».



Famille de la Touche,

Famille de Moncoutant dont nous trouvons un Chevalier, seigneur de Boinerbert au début du XVII^o siècle.

Blason « d'or au lion de sable, armé, couronné et lampassé de gueules »

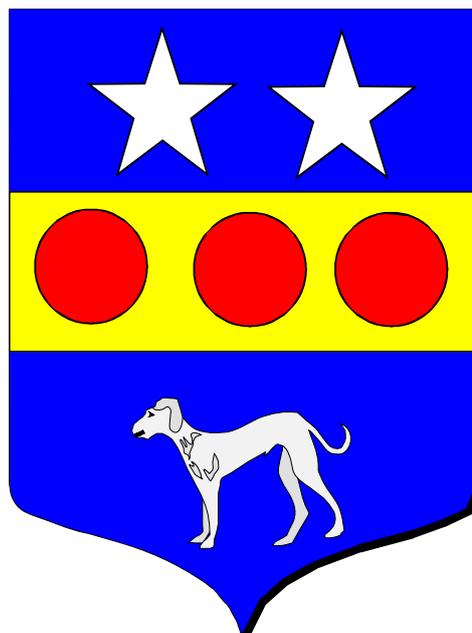
Devise *Deo juvante.*



Famille Gourdon,

Originnaire de Bressuire où elle exerçait des fonctions de sénéchal puis militaire, la famille Gourdon est anoblie en 1703. Elle donnera des seigneurs de Boisnerbert et de l'Archeneau de Bressuire jusqu'à la Révolution.

Blason Gourdon « d'azur à une fasce d'or, chargée de trois tourteaux de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une levrette passante de même »



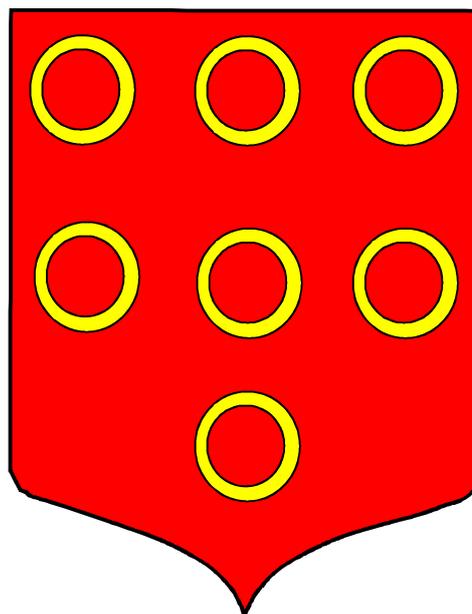
Famille d'Arnac,

Silvain d'Arnac, reçoit de sa mère, la châtelainie de Châteauneuf, dont il rend aveu en 1710 et 1718.

Il épouse en 1710, Marie-Anne Gourdon, Dame de Boisnerbert.

Blason d'Arnac « de gueules à sept annelets d'or, posés 3, 3, 1 »

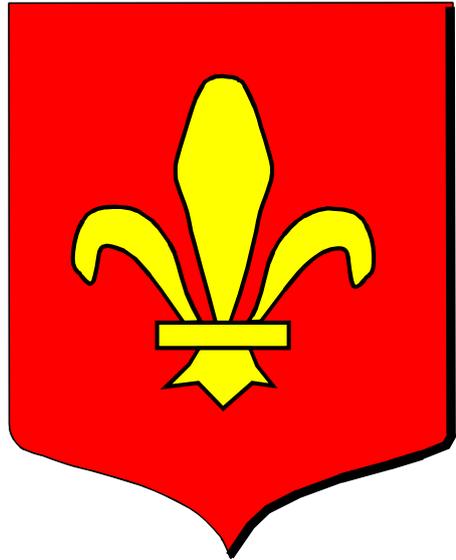
Alias « d'argent à 3 losanges de gueules posés en fasce ».



Famille des Noues,

Guy Gourdon épouse en 1675, Marguerite des Nouhes qui devient ainsi Dame de Boisnerbert.

Blason des Nouhes « de gueules, à la fleur de lys d'or (*alias* d'argent) »

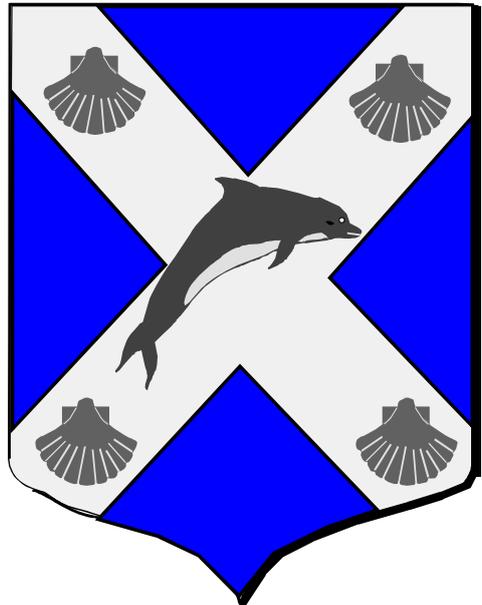


Famille Brissac,

Famille de protestants opiniâtres qui a donné plusieurs pasteurs et a été contrainte d'émigrer en Hollande.

Marie de Brissac épouse en 1700, Pierre Gourdon et devient ainsi Dame de Boisnerbert.

Blason Brissac « d'azur au sautoir d'argent chargé de 4 coquilles de sable et d'un dauphin de même, posée en abîme ».

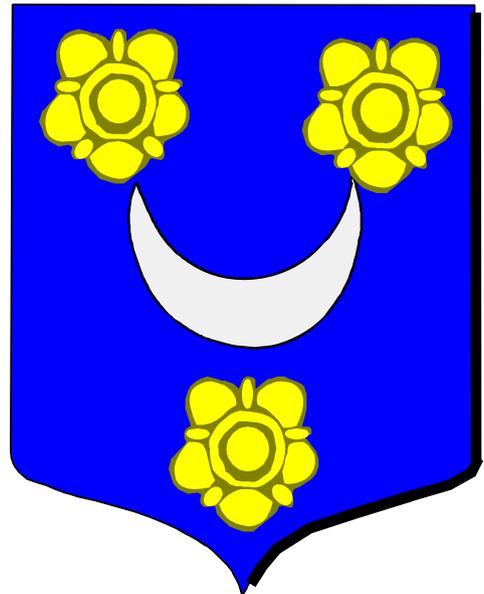


Famille Buzelet,

Famille d'Anjou qui a donné de nombreux militaires.

Marie-Charlotte Gourdon, Dame de Boisnerbert, épouse en 1745, Charles de Buzelet.

Blason Buzelet « d'azur au croissant accompagné de 3 roses d'or, placées 2 et 1 ».



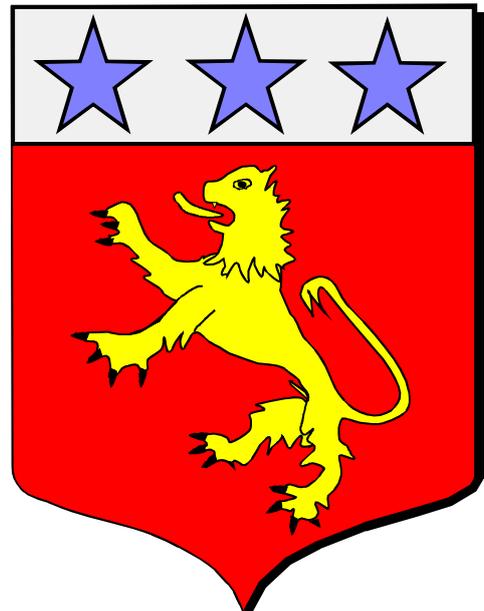
Famille de la Coussaye,

Famille noble de Gâtine, seigneur de la Coudre et Chicheville du Beugnon et qui a donné plusieurs maire de Poitiers.

Marie-Suzanne épouse vers 1744, Joseph Gourdon et devient ainsi Dame de Boisnerbert.

Blason de la Coussaye « de gueules au lion d'or, et au chef d'argent chargé de 3 étoiles d'azur » alias « ... de 3 roses de gueules ».

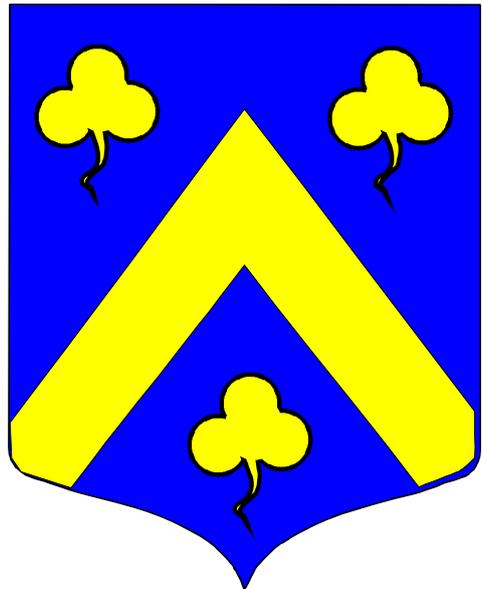
Devise, *Patriae subsidient astra leonis.*



Famille Gazeau,

Marie-Madeleine Gazeau de la Brandasnière en Vendée épouse vers 1750, Joseph Gourdon et devient ainsi Dame de Boisnerbert.

Blason Gazeau « d'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, posés 2 et 1 ».



Famille Corbin,

Marie-Marthe Corbin du Plessis-Ralault, paroisse du Tallud, épouse en 1777, Pierre Gourdon et devient ainsi la dernière Dame de Boisnerbert.

Les nombreuses familles Corbin portaient différents blasons d'office de fantaisie, dont la partie commune est la présence d'un corbeau de sable.



L'Inventaire à Largeasse

Arrivée des Troupes



L'Attaque



Volcan Frères, à Largeasse

